

## ACTES

### **Les deuxièmes États généraux de l'itinérance : Pour que tout le monde s'en mêle !**



**Les 23 et 24 septembre 2010  
Au Centre Lajeunesse à Montréal**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

Présentation	3
Mot d'ouverture	4
Synthèse de la conférence d'introduction	5
Panel : La portée des actions de lutte à l'itinérance au Québec	6
Plénière animée et ateliers « Toutes les régions en parlent »	11
Synthèse des ateliers thématiques :	21
A. Un nouveau portrait de l'itinérance	21
B. La participation citoyenne	23
C. Quelles réponses apporter en logement?	26
D. La désaffiliation sociale : une perspective à explorer	28
E. Les ressources humaines : encore et toujours de grands défis à relever	29
F. Le profilage social envers les populations marginalisées	33
G. Une réelle lutte à la pauvreté, ça s'adresse à qui ? Ça passe par quoi ?	34
H. L'accès et la continuité des services	35
Panel : L'itinérance, c'est l'affaire de tout le monde	37
Mot de la fin	40
Déclaration « Pour que tout le monde s'en mêle! »	41
Remerciements	42
Annexe1 : Liste des participants	45
Annexe2 : Article du Journal Métro 23 septembre 2010	53

Les deuxièmes États généraux de l'itinérance du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) se sont déroulés les 23 et 24 septembre 2010 à Montréal et ont rassemblé plus de 350 personnes provenant de 12 régions du Québec (voir liste en annexe 1).

### Rappel des enjeux des deuxièmes États généraux de l'itinérance au Québec

- Faire le point sur la situation de l'itinérance au Québec depuis la première édition des États généraux en 2005
- Cerner les défis des prochaines années
- Se doter d'objectifs communs et d'orientations pour l'avenir
- Réitérer notre demande que le gouvernement du Québec se dote d'une Politique globale en itinérance

### Déroulement

#### jour1 : le jeudi 23 septembre 2010

- Après le mot d'ouverture de Marie-Claude Vézina, coordonnatrice de la Chaudronnée de l'Estrie et présidente du RSIQ, René Charest, praticien-chercheur au CREMIS, a fait un retour sur l'histoire de la lutte à l'itinérance au Québec.
- Un panel intitulé « La portée des actions de lutte à l'itinérance au Québec » a suivi avec un retour sur « L'intervention fédérale en itinérance depuis plus d'une décennie » par Charles Coulombe, CSSS-IUG de Sherbrooke, pour ensuite aborder les enjeux québécois (« Qu'en est-il au Québec? ») avec Nathalie Rech, coordonnatrice du RSIQ de 2004 à 2009, et Jenny Villeneuve, coordonnatrice du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) et secrétaire-trésorière du RSIQ.
- En après-midi de cette première journée s'est tenue une plénière animée et dynamique, aux allures de « Tout le monde en parle » et de « Maisonneuve en direct », animée par Bernard St-Jacques du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) en collaboration avec Isabelle Gendreau du Regroupement des auberges des cœurs du Québec (RACQ). Le tout a été suivi d'ateliers d'échanges et de discussions sur les réalités vécues aux quatre coins du Québec.

#### Jour2 : le vendredi 24 septembre 2010

- L'avant-midi du vendredi a été consacré à des ateliers thématiques. Les grands thèmes à aborder ont été divisés en huit ateliers de travail. Une synthèse des ateliers a été présentée vendredi en fin d'avant-midi. Les discussions en atelier ont mené à l'élaboration de pistes d'orientation pour l'avenir.
- Ensuite, Me Jean-Guy Ouellet du Barreau du Québec et Dan Bigras du Refuge des jeunes de Montréal ont participé à un panel intitulé : « L'itinérance, c'est l'affaire de tout le monde! »
- Avant que les participant-e-s puissent poser leurs questions aux panélistes et partager leurs commentaires, une mise en scène écrite et dirigée par Bernard St-Jacques (RAPSIM) a été présentée au grand plaisir des participant-e-s : « Une politique en itinérance : la fin du monde ou le début de la fin ? ».

---

**Mot d'ouverture du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)**

*Par Marie-Claude Vézina, présidente du RSIQ*

Au nom du RSIQ, je veux d'abord vous remercier pour votre présence nombreuse à ces deuxièmes États généraux de l'itinérance au Québec.

Pourquoi faut-il tenir des États généraux en 2011 ? Dans un premier temps, c'est une occasion de faire le point sur la situation de l'itinérance au Québec depuis les cinq dernières années. Ensuite, nous voulons vous fournir une occasion de réfléchir sur l'avenir et chercher avec vous des pistes d'actions pour contrer ce phénomène.

Nous savons que nous avons fait des gains ces dernières années, notamment avec la tenue de la Commission parlementaire sur l'itinérance au Québec et avec l'obtention d'un Plan d'action interministériel en élaboration contenant soixante-dix mesures. Toutefois, ce n'est pas suffisant.

Nous savons d'autant plus que le phénomène est en croissance partout au Québec et qu'il faut continuer la lutte. Aujourd'hui, le RSIQ regroupe treize concertations régionales dédiées à l'itinérance, la dernière nous ayant rejoint étant l'Abitibi-Témiscamingue.

Il faut continuer notre travail et faire en sorte que l'inacceptable cesse d'être accepté dans notre société.

Je vous souhaite de bonnes délibérations.

Marie-Claude Vézina

## Synthèse de la conférence d'introduction

### « *L'itinérance au Québec : retour sur l'histoire de cette lutte* »

#### **Par René Charest, praticien-chercheur au CREMIS**

René Charest présente une analyse basée sur les luttes sociales dans le milieu de l'itinérance au Québec en s'appuyant sur diverses recherches et sur sa propre expérience à titre de coordonnateur du RAPSIM durant les années 1990.

Ce dernier fait référence au philosophe Castoriadis pour étayer sa vision en définissant les trois espaces de la citoyenneté comme suit : l'espace privé, l'espace public et l'espace politique. C'est d'ailleurs dans ces trois espaces, qu'il situe des exemples de luttes importantes à Montréal et au Québec. Il ajoute que l'évolution de la définition de l'itinérance montre bien l'importance de chacun de ces espaces.

#### *L'espace privé :*

L'homme alcoolique habitant le centre-ville dans les années soixante, l'apparition de la problématique de la santé mentale dans les années quatre-vingt et l'émergence des « multi-problématiques » dans les années quatre-vingt-dix : voilà des indices de l'évolution de la vision psychosociale de l'itinérance, selon René Charest. Il souligne également la contribution de Michel Simard, directeur du refuge Le Havre de Trois-Rivières dans l'introduction de la notion de rupture sociale et familiale.

#### *L'espace public :*

René Charest traite dans cette partie de l'occupation des lieux publics en se référant principalement à l'expérience de l'organisme Dernier Recours ou à la controverse autour du déménagement de Cactus. Les périodes estivales sont également mentionnées comme des périodes ayant entraîné un certain affrontement avec la police. Les études du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI) se sont attardées sur les enjeux sociaux autour de la judiciarisation de l'itinérance.

#### *L'espace politique :*

Il est question ici du défi de promouvoir un dispositif de politiques sociales et de programmes favorisant la défense des droits économiques et sociaux des personnes itinérantes. Il réfère particulièrement aux questions reliées à l'accessibilité aux services de santé, aux services sociaux et au logement social avec support communautaire.

En conclusion, René Charest souligne les avancées qui ont été soutenues par l'ensemble des intervenants mobilisés autour du RSIQ tel que le rapport de la Commission des affaires sociales et celui de la Commission des droits de la personne sur l'épineuse question de la judiciarisation.

**Panel : La portée des actions de lutte à l'itinérance au Québec****A. L'intervention fédérale en itinérance depuis plus d'une décennie, par Charles Coulombe, CSSS-IUG de Sherbrooke**

Un énoncé dans le programme fédéral souligne que « *Le rôle du fédéral par sa stratégie en matière d'itinérance a été et demeure un levier d'action important* ». Deux éléments importants sont à souligner par rapport à l'intervention fédérale en itinérance :

- Le financement n'est pas tombé du ciel. En 1999, l'annonce du financement du secrétariat national était le résultat d'une lutte menée par plusieurs acteurs, dont la Fédération canadienne des municipalités, le FRAPRU, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU (qui avait blâmé sévèrement le Canada en 1998);
- La mise en place du programme a été longue et pénible. Le RSIQ, qui en était alors à ses débuts, s'était mobilisé pour faire reconnaître l'importance d'accorder une part du budget aux villes moyennes et non seulement à Québec et à Montréal comme le prévoyait le gouvernement fédéral. Cette lutte a porté fruit! Plusieurs interventions ont été réalisées afin de mettre en place rapidement un processus souple, qui reconnaisse les expertises des acteurs des différents milieux et de mettre en place une diversité de mesures adaptées aux besoins des communautés.

En 2002, les fonds ont été rendus disponibles à travers le programme IPAC. Dans quelle mesure ce financement a-t-il été un levier d'action? À Sherbrooke, par exemple, ce financement a servi de levier à quatre niveaux :

- Il a permis une injection d'argent frais, qui a soutenu la consolidation des services existants parfois sous-financés, mais qui a aussi permis l'émergence de nouveaux projets;
- Le processus mis en branle a favorisé le développement d'une représentation commune du phénomène de l'itinérance. Des services existaient depuis longtemps, mais jamais une concertation structurée autour de l'itinérance n'avait véritablement eu lieu. Des démarches collectives ont débuté pour élaborer un cadre de référence, réaliser des études de besoins, lesquelles ont mis autour de la même table des acteurs d'horizons très diversifiés;
- Cette intervention fédérale a favorisé un contexte propice au développement de projets dans la communauté qui s'appuyaient sur une vision commune allant bien au-delà des budgets IPAC. Cette intervention a généré beaucoup plus que ce qu'elle finançait. On pense ici à la mise en place d'une équipe itinérance au CSSS, d'un service de fiducie volontaire au sein d'un organisme communautaire et au développement de logements sociaux avec soutien communautaire;
- Il a créé un sentiment de responsabilité collective à l'égard des services aux personnes en situation d'itinérance. Aujourd'hui, tout le monde se mobilise si une

---

ressource est en jeu. On connaît mieux ce qui est offert dans notre communauté pour les citoyens marginalisés.

Un financement public est nécessaire pour le développement de services aux personnes en situation d'itinérance. La notion de « viabilité » est ambiguë et illustre un clivage dans la conception de l'organisation des services. La viabilité devrait être analysée sur le plan de sa pertinence et de ses impacts sur la communauté. Or, il est légitime que les services en itinérance offerts dans les organismes communautaires disposent d'un financement public significatif et récurrent (quelle qu'en soit la provenance);

Le financement fédéral a eu l'effet d'un levier et les impacts sur la communauté sont plus grands que ce qu'il a financé dans les faits. Un programme permanent avec un budget rehaussé aurait forcément le même impact à long terme.

---

**B. Qu'en est-il du Québec ? par Nathalie Rech (coordonnatrice du RSIQ de 2004 à 2009) et Jenny Villeneuve (coordonnatrice du CRIO et secrétaire-trésorière du RSIQ)**

*Par Nathalie Rech, coordinatrice du RSIQ de 2004 à 2009*

Avant les États généraux de 2005, on cherchait moins à avoir des positions communes qu'à connaître ce qui se passait dans les régions. Les États généraux de 2005 ont permis de commencer à travailler ensemble autour de revendications collectives. La question des droits des personnes itinérantes préoccupait beaucoup d'intervenant-e-s et les États généraux ont permis une déclaration commune sur les droits des personnes itinérantes, la Déclaration Droit de Cité.

Dans les années qui ont suivi ces premiers États généraux, une large consultation à travers le Québec a été réalisée dans l'optique d'élaborer une plate-forme de revendication pour une Politique en itinérance. Cette plate-forme s'articule autour des droits des personnes en situation d'itinérance, plus précisément les droits : au logement, à un revenu décent, à l'éducation, à la santé, le droit de cité et à un réseau d'aide et de solidarité. En 2006, le RSIQ a fait un lancement public et médiatique de sa plate-forme qui a eu lieu à l'Assemblée nationale. La réponse deux ans plus tard, suite à nos pressions et à l'intervention de l'opposition officielle : l'Assemblée nationale mandatait la Commission des Affaires sociales (devenu la Commission de la santé et des services sociaux) pour une commission parlementaire sur l'itinérance, afin de permettre à l'ensemble des partis de prendre position et de favoriser une prise de conscience dans la société et dans les médias. Cette commission elle-même itinérante, quatre régions ont été visitées par les députés qui se sont déplacés à Montréal, Trois-Rivières, Gatineau et Québec. Cette commission a suscité beaucoup d'espoir pour les personnes touchées et pour les organismes concernés. Comme mouvement, cet exercice de prise de parole a été très important. Beaucoup de personnes concernées ainsi que de partenaires institutionnels et communautaires ont rédigé des mémoires, se sont présentés devant la commission, ont pris la parole et ont exprimé à haute voix leurs besoins et leurs difficultés quotidiennes ou leurs points de vue sur la situation. Cet exercice n'a pas été vain. Mais l'objectif n'était pas juste de donner la parole, il fallait aussi que les personnes soient entendues.

Beaucoup d'énergie a été investie dans ce processus pour l'obtention et la préparation de cette commission. Le mouvement en itinérance s'est mis les pieds « dans la machine », avec la vitesse très lente du fonctionnement du parlement, alors que dans la vraie vie, sur le terrain, on côtoie constamment des situations d'urgence. Est-ce que le travail réalisé a été suffisant ? Avons-nous eu autant que ce qu'on pouvait espérer ? Avons-nous été téméraires d'y croire ? Est-ce qu'on pouvait s'en passer ou passer par d'autres moyens d'action ?

Il y a toujours beaucoup de personnes itinérantes. Le chèque d'aide sociale de 567 \$ par mois est toujours nettement insuffisant et les problématiques d'accès à cette aide pour les personnes en situation d'itinérance ne diminuent pas. Des « tickets » sont encore remis aux personnes visibles dans l'espace public. Malgré la dénonciation de cette situation, la judiciarisation des personnes itinérantes demeure importante. Des situations dramatiques se vivent encore, comme pour cette femme monoparentale, immigrante, qui ne sait pas quand elle va perdre son logement ou ces personnes qui meurent de vieillesse... à 50 ans.

On doit continuer d'y croire et garder les yeux ouverts sans être naïfs. Il est surtout important de mobiliser les personnes qui sont touchées par l'itinérance. Malgré cette reconnaissance institutionnelle du problème de l'itinérance, des situations sont toujours criantes et il faut continuer la mobilisation.

*Par Jenny Villeneuve, coordonnatrice du CRIO et secrétaire-trésorière du RSIQ*

Où en est rendue la Commission parlementaire? Ce processus a été compliqué et a exigé beaucoup d'énergie. Il faut quand même considérer cela comme un gain, notamment pour la mobilisation que cette commission a amenée. Un rapport unanime des quatre partis a été déposé, qui reprend ce qui a été rapporté par le milieu. Cette commission est venue renforcer le besoin d'une politique pour faire en sorte que le phénomène de l'itinérance soit une priorité. Le message y était clair : il faut que le Parlement continue d'agir, mieux, et autrement, car malgré les efforts, on voit un accroissement des problématiques d'exclusion sociale. Il faut des actions concertées et un effort soutenu pour arriver à des réponses concrètes. Le RSIQ a été très présent dans ce processus, mais nous sommes encore loin d'être convaincus qu'il y avait une volonté politique sincère pour mettre un terme à cette situation d'itinérance.

Trente-trois recommandations unanimes des partis ont été déposées. Le réseau applaudit la publication du rapport. Cependant, ce dernier n'a pas réellement soulevé de débat à l'assemblée. Ce rapport n'a pas été suffisamment porté et bien qu'il recommandait l'élaboration d'une Politique en itinérance, le gouvernement en place a plutôt privilégié un plan d'action. Sans en être un acteur de premier plan, le RSIQ a été invité à s'adresser à la table interministérielle mise en place pour l'élaboration du plan d'action. Le plan comporte 70 mesures et 14 millions de dollars sur 3 ans pour le Québec. Beaucoup de données y sont manquantes, ce qui est inquiétant.

Ce plan n'était pas la réponse à laquelle on s'attendait, mais représente quand même un pas et démontre une certaine écoute gouvernementale. À nous de faire en sorte qu'il marque un pas vers une Politique en itinérance. Avec ce plan, les moyens sont limités et il s'agit souvent d'un « copier-coller » de mesures déjà existantes, de vœux pieux. Il n'y a pas d'échéancier, ni d'horizon par rapport aux priorités du ministère. Des coordinations interministérielles régionales sont mises en place dans quatre régions. Les seize régions du Québec devraient être interpellées par le plan d'action, mais encore là, on parle au conditionnel. Ce plan manque de vision; il s'agit d'engagements à la pièce. Le Plan de lutte



contre la pauvreté est aussi fortement contesté, alors que toutes les mesures d'accès à un revenu décent y sont renvoyées. Ce qui porte le RSIQ à dire que l'action doit passer par une véritable Politique.

Le plan d'action en itinérance peut donner des pistes pour adopter une Politique. La demande d'une Politique, soutenue par de nombreuses institutions, plusieurs grandes villes, etc. a largement progressé et le message a été entendu. Il faut un changement de paradigme, il faut changer cette réalité systémique.

**Questions/échanges : cette section rapporte les commentaires des participant-e-s selon les thèmes traités durant les travaux.**

Sur les visages de l'itinérance

- Il est nécessaire de renforcer les liens avec les communautés autochtones pour favoriser une meilleure communication et une compréhension mutuelle;
- Le jeu compulsif comme facteur de désaffiliation est une problématique de plus en plus présente dans les ressources;
- On ne parle pas beaucoup des familles avec enfants en situation d'itinérance, alors que ce phénomène est de plus en plus courant, notamment en Outaouais. Il faudrait repenser nos pratiques d'intervention pour mieux prendre en compte cette réalité.

Sur la participation :

- Est-ce que les intervenants ont fait un effort pour inclure les personnes directement concernées par l'itinérance ? On « utilise » les personnes itinérantes pour les manifestations, mais on les inclut rarement dans les processus de réflexion et de décision. Les personnes itinérantes font partie des solutions et il est nécessaire de les impliquer dans le processus. Il faut aussi des lieux qui ne sont pas seulement destinés aux personnes utilisatrices de services, mais à une population plus large;
- Il ne faut pas mélanger la mobilisation des intervenantes et la mobilisation des personnes itinérantes. La mobilisation des intervenant-e-s peut susciter davantage la mobilisation des personnes itinérantes;
- Les intervenants sont capables de mobiliser les personnes. Le droit de vote est central dans les organismes et doit être valorisé auprès des membres. Lors des élections municipales, provinciales et fédérales, les personnes en situation d'itinérance devraient pouvoir exercer leur droit de vote et, si elles ne souhaitent pas voter pour diverses raisons, apposer un autocollant sur le bulletin de vote pour marquer leur abstention.

Sur les conditions de vie :

- Une décision de la cour d'appel en Ontario a promulgué que les catégories « aptes » et « inaptes » au travail étaient une atteinte aux droits des personnes. Cela pourrait avoir des impacts au Québec;
- Par rapport au volet 3 du programme Accès-Logis, on souligne que la majorité des personnes en situation d'itinérance ont un problème de santé mentale ou une santé précaire. Ces personnes ont besoin de beaucoup de support. On investit de l'argent dans les bâtisses, mais peu dans le support et les ressources humaines.

Sur l'intervention et la mobilisation

- Il y a un clivage entre les ressources communautaires et publiques. On finance les actions qui visent les conséquences des problématiques sociales, mais peu d'actions qui visent les causes de l'itinérance. Des ressources naissent en réorientant leur mission pour rentrer dans la petite case des bailleurs de fonds ou des partenaires publics. Il faut reconnaître les êtres humains avant tout. L'itinérance est le résultat d'un processus;
- Il faut interpeller davantage le réseau de la santé et des services sociaux dans la recherche de solutions.

**Plénière animée et ateliers : « Toutes les régions en parlent ».**

Quelques semaines avant la tenue des deuxièmes États généraux de l'itinérance, la participation des concertations régionales et des membres associés du RSIQ a été sollicitée via le questionnaire « Toutes les régions en parlent ». Les réponses ont permis de préparer une plénière animée et dynamique, aux allures de « Tout le monde en parle » et de « Maisonneuve en direct », qui s'est tenue en début d'après-midi (*vous pouvez visionner l'intégral de la plénière animée sur le DVD*). Ci-dessous, vous trouverez les notes qui ont été prises lors des ateliers qui ont suivi la plénière.

*À noter*

Pour rendre le document plus accessible, les informations récoltées ont été triées par régions. En ce qui concerne la région de Sept-Îles, puisque les participants ne pouvaient être présents, les informations ont été collectées par écrit.

**Montréal :*****Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?***Reconnaissance/préjugés

- La Ville reconnaît le phénomène du profilage social;
- C'est la 23e nuit des sans-abri qui se tiendra cette année, ce qui représente un symbole important.

Initiatives/ressources

Le travail avance et de nouvelles ressources se développent :

- Ouverture d'un centre de répit et de dégrisement, 24h sur 24, d'ailleurs en lien avec une des mesures du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013;
- Création d'une unité mobile de services de nuit pour des services de base, l'échange de matériel, des consultations;
- Le travail de défense des droits pour les personnes qui reçoivent des contraventions abusives dans l'espace public, offre aux jeunes la possibilité de rencontrer directement le percepteur et de payer leurs contraventions en faisant des travaux communautaires.

Partenariats/dialogue

- Il y a une meilleure collaboration avec les Centres jeunesse;
- Des démarches sont en cours avec le Centre d'Amitié Autochtone;
- On sensibilise les policiers afin qu'ils contactent les organismes communautaires pour discuter avec les jeunes avant de les judiciairiser.

## **Quels sont les reculs et les défis?**

### Réseau de la santé et des services sociaux

- Il y a une méconnaissance du phénomène de l'itinérance dans onze CSSS sur douze; par exemple, le secteur de Côte-des-Neiges est obligé « d'envoyer » des personnes au centre-ville pour trouver des services;
- Suite aux fusions dans ce réseau, il y a eu des pertes de professionnels qualifiés en itinérance.

### Concertation

- Il y a beaucoup de « dumping » parce que les organismes ne savent pas ce que les autres font;
- C'est un défi d'établir des partenariats et de les maintenir en raison du changement de personnel.

### Communautaire/mission

- Il manque de ressources d'hébergement pour les hommes de plus de 35 ans, notamment pour les pères avec enfants;
- Il y a un recul au niveau de l'admission aux services d'hébergement lorsqu'il est question d'une clientèle fragilisée par des problèmes de santé mentale;
- Le discours centré sur la santé mentale des personnes itinérantes engendre une médicalisation du phénomène;
- Il y a une augmentation du nombre de références la DPJ. On estime à 80 % des jeunes de la rue sont passés par des Centres jeunesse;
- Il faut développer des logements sociaux avec soutien communautaire pour les autochtones;
- On assiste à une transformation de logements permanents en logements temporaires en raison du financement en itinérance.

### Conditions de vie

- Les principaux problèmes sont : l'insécurité, l'augmentation de la violence dans la rue, la médicalisation des jeunes, les problèmes d'accès aux thérapies pour les toxicomanes et la pauvreté qui semble s'amplifier;
- On assiste à une perte de logements pour les personnes les plus démunies qui doivent s'éloigner de leur quartier, ce qui complexifie la continuité et l'accès aux services.

### Répression/stigmatisation/préjugés

- On observe une répression dans le centre-ville envers les personnes itinérantes et une pression dans l'espace public;
- On manque de données pour faire le portrait de l'itinérance actuelle (les dernières données datent de l'étude de Fournier en 1998);
- On observe un déni du phénomène de l'itinérance en dehors du centre-ville et une remontée de l'intolérance, malgré les nombreuses activités de visibilité et de sensibilisation.

### Financement

- Il est difficile de discerner les bénéfices du financement qui provient des fondations;
- Il y a une insécurité face au financement fédéral.

---

### **Y a-t-il de nouveaux visages chez les sans-abri de votre région?**

- De plus en plus d'Inuits sont en situation d'itinérance; il y a un problème de logement et de culture lorsqu'ils arrivent à Montréal;
- L'itinérance des jeunes est de plus en plus visible, notamment des jeunes couples, des jeunes parents et des jeunes immigrants;
- On voit de plus en plus de femmes âgées de 60-70 ans dans les maisons de chambres et de personnes issues de communautés culturelles;
- On observe de nouveaux vétérans qui vivent des difficultés et n'ont pas accès aux services (alcoolisme, toxicomanie, santé mentale et suicide).

---

### **Estrie :**

#### **Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?**

##### Reconnaissance/préjugés

- On observe une diminution des préjugés à l'égard des personnes itinérantes et le développement d'une conscience sociale;
- Il y a moins de répression envers les personnes en situation d'itinérance.

##### Initiatives/nouveaux organismes/créativité

- La présence de lits de débordement dans le refuge permet de ne pas renvoyer les gens à la rue. Il ya aussi des lits pour accueillir des gens en situation de crise;
- La table itinérance de Sherbrooke a réalisé une étude des besoins du milieu et beaucoup de petits projets sont nés de la concertation;
- Le logement social avec soutien communautaire est en implantation.

##### Partenariats/dialogue

- Amélioration des partenariats : les membres de la communauté travaillent ensemble afin d'apporter des changements, de se rassembler et de développer une vision commune;
- Il y a un assez bon soutien de la ville;
- Bon rapport de force au niveau municipal.

#### **Quels sont les reculs et les défis?**

##### Réseau de la santé et des services sociaux

- Le principal défi est lié à l'accès aux services en contexte de marginalité et de fonctionnement hors norme;
- Difficultés d'accès à des thérapies; les personnes qui ont de l'argent peuvent se tourner vers le privé;
- Peu de médecins de famille.

##### Communautaire/mission

- D'un côté, il y a débordement des mandats « on devient généralistes »;
- D'un autre côté, il y a le défi de la spécialisation. Il va toujours y avoir des gens qui n'entrent pas dans une petite case;
- On a besoin d'un lieu de dégrisement pour les personnes intoxiquées.

### Conditions de vie

- Au niveau de l'accès à un logement, il y a beaucoup de grands propriétaires, ce qui complique les démarches de certaines personnes qui se retrouvent « barrées » partout;
- Les logements sont trop chers;
- Il y a beaucoup de décrochage scolaire chez les jeunes;
- On manque d'organisation dans les maisons de chambres.

### Financement

- Les problèmes de financement créent beaucoup d'incertitude face à l'avenir;
- Seulement quatre régions au Québec ont été ciblées dans le Plan d'action interministériel en itinérance, pas la nôtre.

### ***Y a-t-il de nouveaux visages chez les sans-abri de votre région?***

- Il y a de plus en plus de jeunes de 16 à 18 ans qui sortent des centres jeunesse et qui n'ont pas accès à l'aide sociale. Il y a un trou de services pour ces jeunes;
- Des hommes avec des enfants ne peuvent pas être reçus en hébergement.

## **Montérégie**

### ***Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?***

#### Initiatives/créativité

- Un projet qui soutient les jeunes hommes pendant leurs études;
- Le développement de ressources pour les travailleurs et travailleuses du sexe;
- Une entente avec le CLE afin que certaines personnes puissent recevoir leurs prestations d'aide sociale par le biais d'une boîte postale appartenant à un centre;
- Une maison d'hébergement pour les personnes en situation d'itinérance;
- Un nouveau projet de centre de jour et de soupe populaire est en cours;
- Des appartements supervisés sont en développement.

#### Partenariats/dialogue

- Il y a moins de compétition entre les organismes et plus d'arrimage pour optimiser l'offre de services;
- L'établissement d'un partenariat avec le système hospitalier permet d'améliorer les services aux personnes ayant des problèmes de santé mentale.

### **Quels sont les reculs et les défis?**

#### Préjugés/stigmatisation/reconnaissance

- L'indifférence de la population par rapport à l'itinérance;
- Nous ne sommes pas reconnus comme un territoire où il y a de l'itinérance.

---

### Communautaire

- Le nombre d'habitations pour les personnes itinérantes ou à risque demeure insuffisant;
- Le manque de places sécuritaires pour la consommation;
- Nécessité d'avoir davantage de structures locales, dont des places en refuge;
- Il y a un enjeu de professionnalisation dans les ressources;
- On a besoin de consolider des projets déjà existants plutôt que d'en développer de nouveaux.

### Conditions de vie

- Ghettos d'hébergement pour les hommes;
- Peu de maisons de chambres et celles qui sont existantes sont inadaptées;
- Le logement privé n'est pas abordable pour les personnes à faibles revenus.

### Financement

- Le roulement du personnel est important en raison de la précarité des conditions de travail dans le milieu communautaire;
- Les subventions sont destinées à de nouveaux projets plutôt qu'à consolider les projets déjà existants;
- La Ville apporte davantage son soutien moral que son soutien financier.

### ***Y a-t-il de nouveaux visages chez les sans-abri de votre région?***

- Il y a de plus en plus de problèmes de santé mentale.

---

## Québec

---

### ***Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?***

#### Initiatives/créativité

- Le développement de logements sociaux avec support communautaire permet aux jeunes de 18 ans d'être hébergés et ainsi garder une continuité dans les services donnés;
- On a développé une expertise auprès des jeunes fugueurs;
- Le travail payé à la journée redonne confiance à différentes personnes.

#### Partenariats/dialogue

- Il y a une meilleure continuité des services et du financement grâce aux ententes avec le CSSS;
- La création de nouveaux rapports entre le communautaire et les centres jeunesse; le CLE, les services policiers et certains conseillers municipaux sont présents à la table de concertation. Ils développent un bon partenariat avec la communauté;
- Il y a une bonne collaboration de la police avec les groupes et il y a plus de références;
- Plus de reconnaissance de l'importance du logement social avec soutien communautaire, notamment de la part du maire.

### Reconnaissance/préjugés

- Si la Ville démontre une ouverture pour développer des initiatives, d'un autre côté, elle nettoie la ville des personnes en situation d'itinérance.

### Communautaire

- On manque d'hébergement pour les familles monoparentales, notamment les pères avec enfants : on est obligé de séparer les membres de la famille pour les héberger;
- On vit une saturation des services d'hébergement d'urgence à l'année.

### Partenariat

- On poursuit le développement de partenariats avec les centres jeunesse;
- Il y a un recul au niveau de la table de concertation, car les organismes travaillent davantage en silos;
- On soutient l'importance de créer des communautés d'expertise, avec des ententes de services entre les organismes.

### Conditions de vie

- Peu de solutions alternatives à la médicalisation des jeunes;
- L'accès à l'aide sociale recule;
- Les personnes les plus pauvres sont exclues à cause des critères de l'Office municipal d'habitation.

### Financement

- Le financement est orienté vers des projets qui donnent des résultats concrets et non vers la prévention;
- Québec est une ville de riches où l'argent va à des causes plus « sympathiques » que l'itinérance.

### ***Y a-t-il de nouveaux visages chez les sans-abri de votre région?***

- Augmentation du taux de fugue chez les jeunes des Centres jeunesse;
- Moins de consommation chez les jeunes, mais plus de problèmes de santé mentale;
- Il y a de plus en plus de personnes avec de multiples problèmes.

## **Outaouais**

### ***Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?***

#### Reconnaissance/préjugés

- Meilleure reconnaissance de l'existence de la pauvreté en Outaouais, souvent considérée comme une région riche et prospère;
- Sensibilisation de la population à l'égard de l'itinérance des familles en Outaouais.

#### Initiatives/créativité

- Le bulletin régional de lutte à l'itinérance en Outaouais « Noir sur blanc », publié par le CRIO.
- Nouveaux logements sociaux pour familles à faibles revenus;



- Création d'un GRT régional via le Regroupement des OSBL d'habitation avec soutien communautaire de l'Outaouais (ROHSCO).

### Partenariat

- L'Outaouais est une des quatre régions retenues pour la mise en œuvre de la mesure de coordination interministérielle découlant du plan d'action en itinérance. En ce sens, poursuite des travaux de la Commission régionale intersectoriel de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRILI), dont les résultats concrets sont toujours attendus;
- Le CRIO, d'abord une table de partenaires fondée à la fin des années 90 est maintenant incorporé depuis quelques années et peut compter sur une permanence, ce qui représente une grande avancée (malgré le financement toujours précaire);
- Il y a toujours de grands problèmes de financement des organismes communautaires oeuvrant en itinérance, mais une amélioration de la situation de certains d'entre eux grâce au CRIO;
- Il existe une bonne solidarité quand vient le temps de bouger, d'être en mode action.

### **Quels sont les reculs et les défis?**

#### Communautaire

- Confronté à une grande richesse en Outaouais, les subventions sont octroyées en fonction des revenus d'une région, ce qui pénalisent les organismes de l'Outaouais;
- Besoin d'un centre de dégrisement en Outaouais, les personnes doivent être référées à Ottawa!
- On manque de logements sociaux afin de répondre aux besoins des personnes et des familles itinérantes et en particulier pour les hommes avec enfants;
- Il y a un problème de cohabitation dans les ressources en logement ou d'hébergement à cause de la diversité de la population itinérante (ex. familles et personnes toxicomanes);
- Le défi pour les organismes communautaires qui font la gestion de logements sociaux, c'est de concilier à la fois les statuts de propriétaire et d'intervenant.

#### Conditions de vie

- Il y a une dégradation de la situation économique, l'aide de dernier recours et le salaire minimum sont trop bas, alors que les loyers sont les plus élevés au Québec. Il y a de plus en plus de familles à faibles revenus.

### **Y a-t-il de nouveaux visages chez les sans-abri de votre région?**

- De plus en plus de familles en situation d'itinérance.
- Des jeunes de plus en plus jeunes
- Grands besoins pour les jeunes adultes de 18-25 ans, qui se retrouvent dans des « trous de services ».

---

**Laval**

---

***Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?***

Partenariats/dialogue

- Beaucoup plus de solidarité et de concertation entre les organismes, ce qui permet de faire avancer les dossiers;
- Il y a des partenariats avec le CLSC pour des services, mais pas de solutions à long terme;
- Une contribution en ressources humaines pour la création de la ressource d'hébergement l'Aviron.

**Quels sont les reculs et les défis?**

Communautaire

- L'autonomie des groupes communautaires, nés à la demande des citoyens, est menacée parce qu'aujourd'hui les commandes viennent du gouvernement.

Réseau de la santé et des services sociaux

- On observe une déresponsabilisation du système hospitalier auprès des itinérants qui ne fait pas toujours les suivis nécessaires auprès des organismes communautaires.

Financement

- La complexité des rapports du programme SPLI ne reflète pas la réalité des personnes que l'on sert;
- SPLI a permis d'embaucher du personnel, mais on nous en demande toujours plus, ce qui entraîne des débordements;
- Beaucoup d'argent du logement social permanent est utilisé pour subventionner le logement temporaire.

***Y a-t-il de nouveaux visages chez les sans-abri de votre région?***

- La pauvreté n'est pas toujours visible et la population est plus sensible qu'avant.

---

**Lanaudière**

---

***Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?***

Préjugés/reconnaissance

- L'importance de la « Nuit des sans-abri » pour sensibiliser les instances.

Initiatives/créativité

- L'ouverture d'un dortoir pour une nuit avec un financement récurrent;
- Une nouvelle ressource d'hébergement pour les personnes qui consomment.

Partenariats/dialogue

- Il y a une amélioration de la concertation depuis une dizaine d'années et l'Agence consulte le communautaire lorsqu'il est question d'itinérance;

- Une sensibilisation des élus municipaux à Joliette grâce à la table en itinérance et un meilleur appui de leur part à l'égard des organismes en itinérance.

### **Quels sont les reculs et les défis?**

#### Reconnaissance/préjugés

- L'itinérance est encore un sujet tabou.

#### Communautaire

- Il est nécessaire de développer davantage de services pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale;
- Il y a un manque de services pour les hommes;
- Il est difficile de maintenir le personnel à cause des conditions de travail moins avantageuses;
- On souhaite que la ville de Joliette soutienne davantage le travail de rue;
- Absence de refuge à Joliette.

#### Partenariats

- Il y a du travail à faire pour des rapports égalitaires entre le réseau public et les organismes communautaires;
- C'est important de faire des références personnalisées pour favoriser les liens avec le réseau.

#### Conditions de vie

- La fermeture de maisons de chambres en raison des problèmes liés aux jeunes.

#### Financement

- Les subventions entraînent des compromis pour assurer les services. Un organisme a dû fermer ses portes parce qu'il ne répondait plus aux normes SPLI.

### ***Y a-t-il de nouveaux visages chez les sans-abri de votre région?***

- De plus en plus d'immigrants et de jeunes associés aux réseaux criminels;
- On perçoit une modification des raisons entraînant la consommation : l'auto-médication et la sur-médication.

## **Laurentides**

### ***Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?***

#### Financement

- La décision de ne plus attendre l'Agence de la santé et des services sociaux pour agir et d'aller chercher les fonds ailleurs, notamment dans le privé.

#### Initiatives/créativité

- Un projet-pilote dans lequel des intervenants accompagnent des détenus avant leur libération pour mieux les préparer à la vie « en dehors », avec un suivi par des psychiatres;

- L'humanisation des services dans les Laurentides et l'augmentation du sentiment d'appartenance.

**Quels sont les reculs et les défis ?**

- Le financement.

---

**Saguenay**

---

***Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?***

Partenariats

- La Table de concertation a entraîné un développement de partenariats importants et a permis de mettre des visages sur des noms; il y a moins de travail en silos et une amélioration de la communication.

***Y a-t-il de nouveaux visages chez les sans-abri de votre région?***

- Personnes retraitées ou semi-retraitées.

---

**Mauricie**

---

***Quels sont les reculs et les défis?***

Financement

- Il y a un danger de maintenir des organismes communautaires dans la précarité dans l'attente de l'annonce de la SPLI.

Réseau de la santé et des services sociaux

- Le monitoring des relations avec les instances du réseau.
- Constat d'une relation à sens unique, du réseau vers le communautaire, mais pas de porte d'accès dans l'autre sens. Impression d'être des déversoirs pour le réseau public. Comment responsabiliser le réseau et équilibrer le rapport ?

Communautaire

- Comment rester fidèle à sa mission dans son rapport au réseau public ? Le danger n'est pas que le réseau nous récupère, c'est plutôt qu'il nous ignore. Le réseau de la santé est construit en programmes-clientèles, mais aujourd'hui, ces « clientèles » n'existent pratiquement plus. Il faut faire évoluer le réseau public. Travail de responsabilisation du réseau face aux gens qui n'entrent pas dans leurs cases.

## Beauce

### **Quelles sont les avancées que vous avez pu observer?**

#### Partenariats/dialogue

- Il y a une amélioration de la concertation avec les partenaires, notamment avec le CSSS pour un service d'hébergement de crise;
- Il y a une amélioration des conditions de travail et nouvel embauche.

### **Quels sont les reculs et les défis?**

#### Préjugés/reconnaissance

- Il y a encore beaucoup d'intolérance face à l'itinérance;
- Notre défi est la reconnaissance de l'itinérance et la sensibilisation de la population.

#### Communautaire

- Nécessité pour les personnes de cadrer dans les normes des organismes;
- Danger de transformation du communautaire en sous-contractants du réseau institutionnel et manque de reconnaissance de l'expertise du secteur communautaire.

## JOUR 2 / ATELIERS THÉMATIQUES

### **ATELIER A : UN NOUVEAU PORTRAIT DE L'ITINÉRANCE**

« Un consensus : il n'y a pas de facteur unique qui mène à l'itinérance; il est donc important d'agir à plusieurs niveaux. De plus, on demande sans cesse des chiffres, on veut savoir combien. Mais est-ce la bonne question à se poser? Veut-on un dénombrement? Quel serait le réel besoin? »

Animatrice : Christine Boulet, *Table Action Prévention Itinérance de Lanaudière (TAPIL)*

Notes : Pierre-Luc Lupien, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales

#### Personne-ressource :

- **Roch Hurtubise**, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, responsable scientifique et professeur au département de service social de l'Université de Sherbrooke

#### **Synthèse de la présentation**

Trois enjeux liés à la réalisation d'un portrait ont été soulevés lors de la présentation. Le premier concerne la définition de la population. Ce vieux débat est incontournable devant les demandes très diversifiées provenant des villes et des régions. Faut-il privilégier l'itinérance chronique ou une définition qui prend en compte la diversité des formes d'itinérance (incluant ce qu'on appelle l'itinérance cachée). Pendant combien de temps faut-il que cette situation dure pour qu'on la juge problématique? C'est là un débat moral qu'il

faut collectivement faire. La définition proposée dans le plan d'action du Gouvernement du Québec répond partiellement à cet enjeu en parlant d'itinérance situationnelle (occasionnelle, liée à une conjoncture particulière et temporaire), cyclique (qui se manifeste par des allers-retours entre les ressources, la rue et le logement) chronique (correspondant à une présence plus constante à la rue et dans les refuges ou autres ressources d'hébergement d'urgence). Il serait pertinent d'étudier avec attention la définition ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion <http://www.feantsa.org/files/freshstart/Toolkits/Ethos/Leaflet/FR.pdf>) basée sur la situation de logement (sans-abri; sans logement; logement précaire; logement inadéquat). L'identification des types d'itinérance permet éventuellement de cibler les situations qui mériteraient le plus d'attention et auxquelles on devrait accorder une priorité dans l'action.

Le deuxième enjeu concerne la responsabilité de la réalisation d'un tel portrait. S'agit-il d'un travail qui incombe à l'État, au milieu universitaire, au milieu communautaire? Actuellement on observe deux tendances : dans certaines sociétés, le portrait est le fruit du travail (souvent bénévole) de plusieurs acteurs associés à des tables de concertation régionale (les américains ont développé des boîtes à outils pour faire ce genre d'opération); ailleurs, c'est une responsabilité des instituts officiels de statistiques et les coûts de ces opérations sont assez importants. Il faut réfléchir à cette question de la responsabilité pour favoriser une meilleure utilisation des résultats du portrait. En ce sens, le milieu communautaire gagnerait à avoir une implication dans la réalisation de cet exercice.

La méthodologie constitue le troisième enjeu. Comment réaliser cette opération pour s'assurer à la fois de sa validité et de son utilité. On retrouve deux grandes approches qui font des estimations de la population itinérante à partir d'un recensement des usagers des services pour personnes itinérantes. Premièrement, la mesure des «flux» sur une base annuelle, c'est-à-dire une estimation du nombre de personnes qui sur une période de 12 mois se retrouvent en situation d'itinérance. Deuxièmement, la mesure des «stocks», soit les enquêtes «point in time» qui visent l'estimation pour une journée donnée du nombre de personnes en situation d'itinérance. Au Canada plusieurs villes dont Toronto (5052 personnes en 2006, un peu moins en 2009), Vancouver (2592 personnes en 2008) et Calgary (4060 personnes en 2008) procèdent régulièrement à des recensements «point in time» qui s'inspirent des méthodologies développées aux États-Unis. Dans le cadre de l'initiative fédérale du Secrétariat des partenariats de lutte à l'itinérance, le programme SISA met à la disposition des refuges et autres organismes un logiciel permettant de faire un suivi des usagers des ressources. Le programme propose aux organismes un soutien technique et matériel pour implanter le logiciel et l'utiliser dans la gestion courante des activités. Au Québec, 200 ressources utilisent cet outil. Il serait pertinent de faire une réflexion pour voir ce qu'on peut tirer de ces données.

*Enjeux/constats*

- Il y a des enjeux et des risques associés à la production d'un portrait et il est nécessaire d'en être conscients. Il est important de débattre de la pertinence d'un nouveau portrait de l'itinérance.
- À qui servirait un portrait quantitatif ? Est-ce que ce portrait ne risque pas d'entraîner un recul dans les négociations que mènent les régions ? Des études antérieures ont plus nuí qu'aidé les régions.
- Crainte que se développe la « lutte contre les itinérants » avec ces chiffres : le portrait pourrait devenir une justification pour aller chercher du contrôle social de la part du gouvernement.
- Un portrait quantitatif ne pourrait pas vraiment répondre à la question des causes de l'itinérance.
- Un portrait global pourrait aider à mieux cibler les acteurs, comprendre mieux la situation de tout le monde et ne pas travailler seulement en silo.

*Pistes d'action*

- Il faut être proactif dans cette démarche et s'organiser. Deux visions ressortent, soit faire localement les portraits qui nous conviennent ou dresser un portrait plus global avec l'aide de chercheurs.
- Faire « avec » et non « pour » et travailler au niveau des arrimages entre les différents acteurs.
- Tenir compte de la diversité des expériences d'itinérance. Éviter de faire un portrait de l'itinérance chronique et améliorer la compréhension de ce qui précède l'itinérance.
- Améliorer la compréhension des dynamiques qui mènent des personnes des régions en ville et vice-versa.

**ATELIER B : LA PARTICIPATION CITOYENNE**

« La participation des personnes qui fréquentent les organismes ainsi que celle des travailleurs/travailleuses et des bénévoles est primordiale afin de passer à l'action. Qu'est-ce que cela implique? Quelles formes cette participation prend-elle ? »

Animation : Diane Tremblay, directrice générale d'Entraide Familiale de L'Outaouais

Personnes-ressources :

- **Représentant-e-s** de l'Association pour la Défense des Droits et l'inclusion des personnes qui Consomment des drogues au Québec (ADDICQ)
- **Micheline Cyr**, directrice de l'Auberge Madeleine à Montréal.

---

**Synthèse de la présentation des représentant-e-s de l'ADDICQ***Lecture de quelques extraits du « manifeste » de l'ADDICQ.*

Le manifeste témoigne de la stigmatisation et la discrimination que ce groupe de la population vit au quotidien et dans les médias, parce qu'ils utilisent des drogues. Ils sont étiquetés comme des «faiseurs de troubles», qui ne méritent rien. Ils sont durement frappés par les épidémies de VIH/Sida et d'hépatite C. Ils proviennent de différentes classes sociales. Ils sont régulièrement exclus des décisions qui les affectent, alors qu'ils désirent se solidariser avec leurs pairs afin de défendre leurs droits collectifs et individuels. Ils désirent s'impliquer même s'ils consomment ou ont déjà consommé. Ils souhaitent être inclus dans les processus de consultation dans les instances ou lors d'élaboration de politiques, tout en étant partie prenante des recherches qui les concernent. Ils veulent être écoutés, reconnus dans ce qu'ils sont, dans leurs compétences, notamment à être un soutien significatif pour leurs pairs.

Le travail de l'organisme se fait principalement au niveau de l'accès à des soins de santé adaptés aux besoins, sans discrimination (ex. site d'injection supervisé) et contre la répression policière et le profilage social envers les personnes qui consomment des drogues. L'organisme travaille aussi beaucoup à l'inclusion des personnes utilisatrices de drogues dans les dossiers qui les concernent.

La participation citoyenne passe entre autres par le fait de donner son temps bénévolement à la communauté. Il faut se battre contre l'infantilisation des personnes qui savent mieux que quiconque ce dont elles ont besoin. La participation citoyenne veut dire « d'être incluse de A à Z » dans les processus qui les concernent parce que parfois, les institutions ou les organismes ont tendance à faire semblant de les inclure...

**Synthèse de la présentation de Micheline Cyr de L'Auberge Madeleine**

L'Auberge Madeleine est une maison d'hébergement, une petite ressource qui compte dix-neuf places et reçoit annuellement environ 500 femmes. Comment peut-on favoriser et donner les conditions pour susciter la participation citoyenne ? Voici quelques exemples de la pratique quotidienne dans l'Auberge qui ont suscité la participation citoyenne.

Un des objectifs de l'organisme est de rompre la disqualification du sens que les femmes donnent à leurs expériences. Un outil qui a été développé est de faire des activités de groupe plutôt qu'individuelles. Être en groupe multiplie le pouvoir d'action. Il y a maintenant deux activités de groupe par semaine. Les femmes disent préférer apprendre à partir des autres plutôt que des intervenantes. Il s'agit de valoriser les connaissances et le savoir-faire des femmes dans leur lutte quotidienne pour la survie.

Une recherche a été réalisée autour des impacts de ces activités de groupe sur les femmes. La participation à l'activité a permis aux participantes de partager et valider les connaissances qu'elles possèdent et qu'elles ont acquises par leur expérience. Parce qu'elles sentaient qu'elles étaient écoutées, elles n'hésitaient pas à prendre la parole. Le fait d'avoir des stratégies pour faire face aux problèmes devient une fierté et pas quelque chose dont on a honte. Cela leur permet de ne plus se voir comme des personnes qui ont besoin d'aide. Ce qu'elles ont le plus apprécié, c'est que leur propos ait un impact sur les autres. Dans les ateliers, tout le monde participe à titre égal.



D'autres activités ont bien fonctionné, comme l'activité Radio, une initiative d'une personne bénévole, qui a été reprise après son départ par une intervenante. Cette émission hebdomadaire est, pour les 20 femmes qui y participent, un lieu qui ne change pas juste leur vie, mais aussi la vie des autres. Dans la participation citoyenne, ce qui est mis de l'avant, c'est ce que les gens vont apprendre, mais aussi ce qu'elles vont apporter à la société. Le Journal «Juste pour Elles» a aussi été créé par une ex-résidente. La participation citoyenne peut prendre bien des formes, mais il faut se donner les moyens pour que ça marche bien. Aussi, chaque mercredi soir, les femmes font des œuvres d'art. Ce n'est pas de l'art thérapie, c'est de l'art. Les toiles sont exposées et les artistes rencontrent le public et parlent de leurs œuvres.

À l'Auberge, les personnes, avant d'avoir une implication citoyenne, sont citoyennes. Elles peuvent être membres du CA, membres de l'organisme et participer à l'AG. Puis, des ex-résidentes sont engagées et ont la même échelle salariale. Il y a quand même des tensions et ce n'est pas toujours facile.

#### *Enjeux/constats*

- Les pratiques citoyennes « AVEC » sont souvent considérées comme complémentaires ou accessoires, en surplus de l'intervention, plutôt que d'occuper le centre du travail des intervenant-e-s. Il y a une dichotomie entre le volet intervention et le volet participation, ce qui crée un paradoxe.
- Double-discours : on veut que les gens se responsabilisent mais quand ils le font, on trouve que c'est trop. On n'accepte pas que ce pouvoir aille à l'encontre de ce que veut l'organisme.
- Peu de financement soutient et encourage la participation citoyenne et l'absence de financement récurrent limite les possibilités.
- Difficulté de « convaincre » les gens de s'impliquer dans les organismes et défi de la participation dans des organismes qui accueillent temporairement des personnes.

#### *Pistes d'action*

- Amener une réflexion des organismes communautaires sur la place qui est donnée à la participation citoyenne et le droit de vote dans les organisations.
- Examiner véritablement les pratiques de participation et instaurer des mesures démocratiques dans les organismes en questionnant, par exemple, les pratiques de vote.

## **ATELIER C : QUELLES RÉPONSES APPORTER EN LOGEMENT?**

« De l'approche "Housing first" (logement d'abord), en passant par le soutien communautaire en logement et bien d'autres, quelles sont ces réponses ? Qu'est-ce qu'elles impliquent? »

### Personnes-ressources :

- **Christopher McCall**, Directeur scientifique du CREMIS, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté.
- **Mélanie Pilon-Gauvin**, Coordinatrice du soutien communautaire à Mon Chez-Nous inc à Gatineau.
- **Claudine Laurin**, directrice générale de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM).

### ***Synthèse de la présentation de Christopher McCall du CREMIS***

La présentation a abordé la discrimination dans l'accès au logement, les impacts du logement sur la santé et la stigmatisation que vivent certains groupes de la population (notamment les personnes assistées sociales). Le logement n'est pas seulement un toit avec quatre murs, mais un espace social et relationnel, où se construit entre autres l'identité de la personne. Le droit au logement est une responsabilité collective et non individuelle. Les locataires sont les mieux placés pour exposer leurs besoins, témoigner des expériences positives et négatives vécues dans leur logement (salubrité, rapports avec le propriétaire, intimidation, discrimination) et revendiquer une amélioration de leurs conditions de vie.

### ***Synthèse de la présentation de Mélanie Pilon-Gauvin de Mon Chez-Nous inc.***

Mon Chez-Nous inc., est un organisme sans but lucratif œuvrant en Outaouais urbain qui offre et gère des logements avec support communautaire accessibles financièrement et décents pour personnes et familles fragilisées autonomes à faible et modeste revenu, vivant une situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Mon Chez-Nous inc., par ses interventions, favorise la participation citoyenne, la dignité humaine, le respect des droits fondamentaux, et pour ce faire, l'émergence de logements avec support communautaire. Depuis 1999, Mon Chez-Nous a développé 80 unités de logements avec soutien communautaire : 52 logements pour personnes seules, 10 logements pour jeunes raccrocheurs, 15 logements pour famille, 1 logement de dépannage, 1 logement pour partenaire, 1 logement pour personnes à mobilité réduite.

### *Enjeux/constats*

- Les loyers sont trop élevés et les problèmes d'insalubrité fréquents. Le logement privé, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, ne répond pas aux besoins des personnes itinérantes et n'est pas une modalité d'insertion sociale;
- Différents groupes de la population subissent un traitement différentiel dans l'accès au logement, notamment les personnes assistées sociales et les femmes avec enfants;
- Beaucoup d'évictions dans les OSBL, car manque de ressources et de soutien pour les personnes;
- Manque de logements sociaux et de volonté politique à ce niveau;
- Difficulté au niveau des partenariats entre différents acteurs autour du logement, notamment dans le rapport communautaire/CSSS;
- Enjeux par rapport au logement transitoire vs permanent. Pas assez de logements permanents sont développés;
- Difficultés particulières pour loger des jeunes et des femmes.

### *Pistes d'action*

- Se documenter sur différentes pratiques alternatives en logement et sur la réalité du marché privé du logement;
- Nécessité de se concerter pour le développement de logements sociaux. Le soutien communautaire en logement permet une stabilité résidentielle, notamment pour les personnes avec des problèmes de santé mentale;
- Nécessité d'une reconnaissance du travail communautaire autonome de la part des institutions;
- Aller vers du logement permanent plutôt que transitoire;
- Maintenir les programmes Accès-Logis et créer un programme achat et rénovation;
- Faire une réserve foncière afin de conserver les propriétés collectives publiques;
- Documenter les pratiques alternatives qui fonctionnent bien;
- Défendre les droits des locataires.

## **ATELIER D : LA DÉSAFFILIATION SOCIALE : UNE PERSPECTIVE À EXPLORER**

« Depuis les années 80, on observe une croissance continue de gens vulnérabilisés par la précarisation, dans des zones de rupture sociale et l'avenir nous bousculera encore davantage. Qu'est-ce que cela signifie ? Quelles en sont les causes et les conséquences? »

### **Personne-ressource :**

**Michel Simard**, directeur général du Centre Le Havre de Trois-Rivières/Urgence sociale

### ***Synthèse de la présentation de Michel Simard du Centre Le Havre de Trois-Rivières***

Les gens qui sont à la rue sont un miroir de notre société. Depuis plus de 20 ans, partout en Occident, il y a une croissance continue de gens affectés par la désaffiliation, qui sont dans la rue, la prison. On est de plus en plus dans un environnement clinique (gens malades). Ce phénomène n'est pas lié au bon fonctionnement de la société puisque c'est quand la société fonctionne très bien, qu'elle donne son maximum, que l'exclusion atteint son maximum.

Le développement économique n'a pas tendance à réduire le problème de la désaffiliation, mais à l'augmenter. Par exemple, ce n'est pas parce que le chômage est en baisse que la désaffiliation diminuera. Les pays les plus riches sont ceux où l'itinérance est la plus répandue. L'augmentation de la désaffiliation n'est pas liée aux crises économiques. Si la crise se rétablit, ça ne changera rien. Le travail est devenu un marché et la société de marché ne peut exister qu'en transformant la société traditionnelle en société économique. Le paupérisme représente la situation de ces gens qui ont perdu les protections du monde traditionnel et qui sont lancés dans le monde économique actuel. La désaffiliation c'est la perte du pouvoir d'agir puisque leur monde a perdu tout sens.

#### Enjeux/constats :

- La désaffiliation sociale prend sa source dans le monde normal et non dans la marge. Observer la rupture sociale nous permet de comprendre notre monde;
- Présentement, on aide les personnes à survivre dans un système qui n'est pas celui que l'on souhaiterait. Le communautaire devient « gestionnaire de la misère ». Enjeu de l'intégration des personnes dans un système producteur d'inégalités sociales, dans lequel les impératifs de réalisation individuelle sont très forts. En vivant dans une société qui produit de l'exclusion, on devient complice si on ne remet pas en questions les politiques ou le système. Rester muet, c'est accepter ce système. Que faire ?
- Les gens sont poussés vers des modes de survie sur des marchés parallèles (travail au noir, prostitution). Dans la rue, les gens sont seuls, se battent entre eux, se volent.

#### Pistes d'action :

- RSIQ pourrait porter une analyse sociale en termes de désaffiliation sociale dans les régions et alimenter un questionnement quant au modèle de développement capitaliste;
- Documenter les pratiques qui visent à recréer des liens sociaux autour des personnes, à travers un processus qui a du sens pour les personnes.
- Agir pour l'amélioration des mesures de protection sociale. Briser les préjugés, notamment ceux des gens qui ont des contacts directs avec cette population (ex. agent d'aide sociale).

---

## **ATELIER E : LES RESSOURCES HUMAINES : ENCORE ET TOUJOURS DE GRANDS DÉFIS À RELEVER**

« Roulement de personnel, épuisement, professionnalisation... mais aussi passion et engagement. Quels sont, en 2010, les constats à faire ? »

### **Personnes-ressources :**

- **Henri Lamoureux**, Écrivain et socioéthicien
- **Marianne Tonnelier**, directrice générale de CACTUS à Montréal

### ***Synthèse de la présentation d'Henri Lamoureux***

L'intervention concerne les organismes communautaires autonomes et de type institutionnel. Sur le plan des ressources humaines, il note des problèmes similaires chez les deux types d'organisation, soit l'insuffisance des ressources, l'aggravation des problèmes reliés à l'itinérance, l'aggravation des dommages collatéraux reliés à l'itinérance (prostitution, toxicomanie, etc.) et le stress causé par la nature d'une problématique qui exige un grand niveau de confiance des personnes accompagnées.

Il note aussi des différences. D'abord, les milieux institutionnels font face à une gestion par programme qui est de plus en plus axée sur des valeurs d'efficacité, d'efficacité et de rationalité. Les milieux institutionnels ont un rapport plus indirect avec les personnes itinérantes. Dans le milieu communautaire, il note des modes non traditionnels de gestion, notamment dans le rapport aux membres, et une proximité avec les personnes itinérantes. Historiquement, le communautaire poursuit des finalités d'émancipation, c'est-à-dire que les gens deviennent plus autonomes, quelle que soit leur façon de vivre. Cette finalité entre en tension avec la pression sur le communautaire de se faire davantage « gestionnaire de problèmes ».

### ***Qu'est ce qui peut être fait pour atténuer les problèmes de ressources humaines ?***

- Une plus grande solidarité entre les intervenant-e-s des deux types de réseau pour contrer la tentation de systématiquement refouler la question de l'itinérance vers les milieux communautaires autonomes;
- Penser le problème en terme politique en développant une stratégie pour lutter contre l'itinérance. Penser plus globalement, sans négliger l'action directe, concrète. Penser la personne itinérante dans la globalité de ce qui l'a conduite à l'itinérance;
- Mieux mettre à contribution l'arsenal des ressources communautaires. Des organisations ne s'attaquent pas directement à la question de l'itinérance. Penser les itinérants comme des individus globaux, qui sont des personnes avant d'être des itinérants;
- Exiger des conditions de travail équivalentes pour un travail d'égale importance. Souvent, la formation est équivalente dans le MCA et les institutions. Il est donc

légitime de revendiquer des conditions équivalentes. Cela implique une lutte dure. Ne pas accepter consciemment d'être traité inégalement;

- Contribuer à faire élire des politiciens plus sensibles à la question de l'itinérance.

### **Synthèse de la présentation de Marianne Tonnelier de CACTUS**

Quatre défis sont relevés par rapport aux ressources humaines :

- 1) la multiplicité des acteurs : les personnes qui fréquentent les ressources, le conseil d'administration, l'assemblée générale, le personnel et les bailleurs de fonds;
- 2) le recrutement de personnel et, plus précisément, des personnes qui s'engagent socialement et politiquement, qui adhèrent aux valeurs de l'organisme;
- 3) le rapport à l'environnement social, au voisinage, lorsqu'on intervient dans un secteur d'activités plus ou moins accepté socialement (ex. Cactus);
- 4) l'intervention auprès d'une population en grande détresse humaine.

Par rapport au recrutement, elle souligne que les personnes intéressées sont jeunes, avec peu d'expérience. Elles se retrouvent plus vulnérables devant les situations de crise. La rétention du personnel sur le long terme et la stabilité d'équipe sont des défis, dans un contexte où les jeunes sont comme des « électrons libres ». Pour garder le moral et la motivation, chez Cactus, chaque intervenant s'inscrit dans une démarche de projet pour favoriser plus d'espace de créativité. L'organisme favorise les formations, les rencontres d'équipe avec les membres du c.a. et offre du temps pour débattre. Il y a aussi des activités de « portes ouvertes » pour diminuer les préjugés dans la communauté.

Le financement par projet oblige l'embauche de contractuels. Bien que ces contractuels n'aient pas toujours les compétences nécessaires, cela permet de les inscrire graduellement dans l'organisation avec un accompagnement.

CACTUS existe depuis 1989 et compte aujourd'hui 55 salariés. Le choix d'embaucher des personnes avec une expérience de vie a été fait, ce qui se traduit par un projet de pairs-aidants, avec le même salaire que les autres employés.

*Comment trouver un équilibre entre toutes les sphères d'activités, notamment dans ce contexte d'escalade du financement par projet ? Comment résister à la tentation de devenir des livreurs de services et que reste-t-il de l'autonomie du communautaire ? Comment s'ajuster au choc générationnel ? Comment faire reconnaître l'expertise du communautaire sans tomber dans le piège de la professionnalisation ? Autant de questions qui demandent une réflexion approfondie.*

*Enjeux/constats :*

- Le rapport entre les milieux institutionnels et communautaires : non-reconnaissance du travail et de l'expertise du communautaire; déresponsabilisation vis-à-vis des personnes avec des problématiques plus complexes, ballottage des personnes; communautaire de plus en plus sollicité pour dispenser des services; logique d'efficacité qui prend de la place par rapport à notre rôle de transformation sociale.
- Le communautaire s'inscrit de plus en plus dans un plan de services et a des « responsabilités », ce qui signifie que le rapport entre les milieux institutionnels et communautaires pourra changer : la non-reconnaissance du communautaire pourra faire l'objet de sanctions, si les gens ne sont pas satisfaits des services rendus. Les intervenants du communautaire pourraient devenir des bureaucrates de l'État, qui doivent constamment rendre des comptes.
- Le roulement du personnel et les mauvaises conditions de travail; l'absence de régimes de retraite confine les travailleurs du communautaire dans des situations de pauvreté en vieillissant; peu ou pas d'assurances collectives; les jeunes ont une autre conception de leur métier, du travail et de leur engagement; la SPLI, qui amène un financement non récurrent; mentalité qui associe pauvreté et travail communautaire;
- Épuisement et stress du personnel : tension causée par la nature du travail auprès des personnes itinérantes (situations d'urgence, mais problématiques qui exigent un grand niveau de confiance des personnes accompagnées), impact de la vie personnelle sur le travail et impact des émotions vécues au travail sur la vie personnelle, surinvestissement de certains intervenants, qui délaissent leur vie personnelle, défi de la proximité avec les personnes itinérantes, qui caractérise le communautaire mais qui peut devenir difficile sur le plan émotionnel; crainte pour les coordonnateurs de perdre leur personnel et de devoir continuellement recommencer le processus de recrutement et de formation, demandes de subvention, lourdeurs administratives.
- Bref, avoir un financement adéquat, tout en préservant l'autonomie et les approches alternatives et en faisant attention dans les ententes de services.

*Pistes de solutions :*

- S'orienter collectivement dans un processus de changement et de reconnaissance du communautaire pour briser l'image qui associe pauvreté et communautaire, et de mettre les conditions de travail en haut de la liste des priorités.
- Sortir de l'ombre pour amener sur la place publique l'enjeu des conditions de travail (50 000 personnes travaillent dans ce domaine);
- Bien circonscrire les limites du champ d'intervention de l'action communautaire pour ne pas qu'il y ait confusion entre ce qu'on fait et ce que le réseau fait.
- Valoriser les approches alternatives;
- Valoriser la créativité, permettre aux salariés de participer à des projets, ressourcement, se mettre dans une perspective de co-construction avec les personnes concernées, les impliquer dans la solution et revenir à une action émancipatrice.



## **ATELIER F : LE PROFILAGE SOCIAL ENVERS LES POPULATIONS MARGINALISÉES**

- « Ce profilage existe, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJQ) en est venue à cette conclusion à Montréal. Quels parallèles peuvent être faits avec les autres villes du Québec? Quels sont les enjeux liés? »

### **Personne-ressource :**

- **Paul Eid**, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

À l'automne 2009, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJQ) publiait un avis dénonçant l'émission de contraventions abusives et injustifiées aux personnes en situation d'itinérance, Monsieur Eid en dresse les grandes lignes.

### *Enjeux/constats :*

- Campagnes de promotion des villes où il fait bon vivre... Les villes sont dans une dynamique de rayonnement international. Privatisation de l'espace public. Politique de lutte contre les incivilités est discriminatoire à l'égard des personnes itinérantes. Comment le politique gère-t-il l'occupation de l'espace public et les personnes « dérangeantes » ? Le personnel politique dit répondre aux plaintes des citoyens. Le profilage n'est pas seulement un enjeu d'intervention policière, mais beaucoup plus large. Il n'y a pas d'individus discriminants, mais des sociétés discriminantes;
- Multiplication des approches dites « sécuritaires ». La répression augmente, mais les contraventions dans l'espace public diminuent. Moins de contravention dans la rue, mais augmentation dans les métros. La répression est plus indirecte et subtile;
- Sur le plan juridique, les chartes de droits ont été évoquées mais peu de jugements ont reposé sur la Charte des droits (comme droit à la libre circulation, à la dignité). Il est important d'accompagner davantage les personnes dans des processus de plaintes auprès de la Commission des droits de la personne;
- Plusieurs personnes ne croient pas en ce processus, et craignent que leur situation s'aggrave. Les personnes craignent des représailles, les policiers sachant qu'elles ont porté plainte;
- Le Service de police de la Ville de Montréal est davantage sensibilisé à la question du profilage.

### *Pistes d'action :*

- Avoir un nouvel état de situation par rapport au profilage social;
- Continuer à porter le débat dans l'espace public et poursuivre le travail de sensibilisation auprès des policiers et des politiciens;
- Continuer la défense de droits, en s'appuyant notamment sur la charte des droits;
- Utiliser le rapport de la Commission des droits. Améliorer le processus de plainte en déontologie, notamment en les acheminant dans la confidentialité;
- Développer des lieux de convivialité, du logement social, des centres de jour.

## **ATELIER G : UNE RÉELLE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : ÇA S'ADRESSE À QUI ? ÇA PASSE PAR QUOI ?**

« Qu'en est-il de l'accroissement toujours constant de l'écart entre les riches et les pauvres? Que penser des mesures gouvernementales proposées? »

### **Personne-ressource :**

- **Serge Petitclerc**, Collectif pour un Québec sans pauvreté

### *Présentation (Serge Petitclerc). Synthèse*

Serge Petitclerc du « Collectif pour un Québec sans pauvreté » a d'abord présenté un bilan d'actions politiques prises par le collectif depuis les cinq dernières années. Il a ensuite sommairement présenté les grandes lignes du 2<sup>e</sup> « Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » proposé par le gouvernement provincial pour les prochaines années et l'analyse du document par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, particulièrement en lien avec l'itinérance. Verdict : le plan dans son ensemble est loin d'être adéquat pour la réalisation de son mandat, malgré quelques avancements sur certains petits points très spécifiques qui ne s'appliquent pas à la population dans son ensemble.

#### *Enjeux/constats :*

- La catégorisation des pauvres dans l'octroi de biens et services. L'aide est bonifiée pour certains, entre autre les familles, au détriment des personnes seules qui sont plus à risque d'itinérance. On remarque aussi les jeux d'intérêts divergents des différents acteurs publics, privés et communautaires;
- La régionalisation des questions liées à la pauvreté, à travers les approches territoriales intégrées (ATI). Bien que cette approche permette de tenir compte des réalités pour chaque territoire, cela ne doit pas occulter l'enjeu de maintenir au niveau national la réclamation des droits, des solutions collectives. La question de fond est à savoir si l'ATI favorisera véritablement des mesures de lutte à la pauvreté ou au contraire, si cette mesure ne fera que de créer une encore plus grande dépendance de ces différentes régions à des ressources d'atténuation des conséquences de la pauvreté par fragmentation des intérêts régionaux. On souligne la perpétuelle préséance des intérêts commerciaux dans la compétition pour l'aménagement d'espaces urbains limités et le phénomène « pas dans ma cour ».

#### *Pistes d'action :*

- Maintenir la pression pour réclamer les droits, maintenir la mobilisation et établir des alliances fonctionnelles entre les différentes régions du Québec;
- Utiliser le droit et les tribunaux (voir la pauvreté comme un problème de droit plutôt que de charité), le barreau du Québec et la déclaration des droits humains de l'ONU;
- Lutter contre les préjugés. Les questions de pauvreté ne se parlent pas assez, à l'université et dans les formations notamment;
- Faire la promotion et le développement de nouveaux logements sociaux;
- Augmenter le salaire minimum et du barème minimal;
- Faire de la prévention auprès des personnes, de l'éducation populaire.

---

## **ATELIER H: L'ACCÈS ET LA CONTINUITÉ DES SERVICES**

« En 2010, il est encore difficile d'accéder aux services et d'exercer des droits qui sont pourtant fondamentaux, comme le droit à la santé. Qu'en est-il lorsqu'une personne présente en plus de multiples problématiques ? »

### **Personnes-ressources :**

- **Martin Monette**, Auberge du cœur La Source-Soleil de Sherbrooke
- **Nancy Keays**, CSSS Jeanne-Mance à Montréal

### ***Synthèse de la présentation de Martin Monette***

Martin Monette travaille en Estrie, dans un centre d'hébergement pour les jeunes ayant notamment des problèmes psychiatriques. Les jeunes rencontrent plusieurs difficultés d'accès à des services de santé adéquats dont la psychiatrie. Les jeunes ne comprennent pas toujours ce que le professionnel explique lors du rendez-vous et la collaboration avec les médecins est difficile. Il n'existe pas de rapports égaux entre les professionnels, notamment entre les médecins et les intervenant-e-s.

Suite au dépôt d'une plainte contre un hôpital (qui a par la suite été retirée), une réunion a été organisée avec les administrateurs. Lors de cette rencontre, un meilleur accès aux médecins, une amélioration des échanges de renseignements et une meilleure collaboration avec les professionnels de la santé mentale à l'hôpital (surtout les médecins) ont été revendiqués. Suite à cette réunion un nouveau protocole a été adopté : lorsqu'une personne se présenterait à l'urgence accompagnée par un-e intervenant-e, elle serait reçue en priorité. Les intervenant-e-s du communautaire seraient intégrés dans la planification des soins des jeunes. Aujourd'hui, la situation s'est améliorée, mais on se rend compte que les mesures mises en place dépendent de la bonne volonté des administrateurs et du personnel. Si un changement de personnel survient, tout est à recommencer... Les ententes concernant le nouveau protocole s'applique seulement en fonction de la bonne volonté des parties en présence, le document n'ayant aucune valeur juridique.

### ***Synthèse de la présentation de Nancy Keays***

On a tendance à oublier certains articles de *Loi sur la santé et les services sociaux*, notamment les articles 5-6 (Art. 5 Toute personne a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire et Art 6 Toute personne a le droit de choisir le professionnel ou l'établissement duquel elle désire recevoir des services de santé ou des services sociaux). L'accès à un médecin est difficile, surtout pour les patients en situation d'itinérance. Parfois, des médecins refusent de prendre des patients en situation d'itinérance en raison de leur état de santé « trop compliqué ». Les personnes n'ont souvent pas de cartes d'assurance-maladie et se butent donc à un refus de soins. Elles n'ont pas de suivi par un médecin de famille.

La sectorisation des services est un réel problème. Elle consiste à obliger une personne à se faire servir sur le territoire associé à son code postal. Or, les personnes itinérantes n'ont

pas de code postal et plusieurs personnes se font refuser l'accès aux soins parce qu'elles ne sont pas « dans leur secteur ». Une telle pratique est contre la loi. On se renvoie les patients comme des balles de ping-pong, sans chercher à établir de liens d'appartenance (en raison du système de rotation d'accueil des personnes itinérantes). La défense des droits peut parfois apparaître comme un problème. On se sert parfois un peu trop facilement du « droit de refuser des soins » pour abandonner les personnes qui sont dans le besoin.

Les personnes itinérantes, souvent parce qu'elles n'ont pas de téléphone, passent leur tour sur les listes d'attente. L'accès aux soins bucco-dentaires est terrible. Parfois, elles sont expulsées des salles d'attente, le temps d'aller se calmer. Elles se retrouvent dans des salles d'attente surveillées par les agents de sécurité et, souvent, en sont expulsées. Il y a aussi une mauvaise utilisation des salles d'attente par les personnes itinérantes (pour dormir notamment) et cela crée des conflits.

De plus, les ressources communautaires sont trop souvent perçues comme des lieux de convalescence par le réseau de santé et des services sociaux. En fait, les personnes itinérantes n'ont souvent pas accès à la convalescence parce que le tout est organisé autour d'un code postal. Or, les ressources communautaires ne sont pas en mesure d'assumer le rôle de préposées et n'ont pas à le faire.

*Enjeux :*

- Beaucoup d'énergie pour « se battre » contre le réseau afin de favoriser l'accès aux services, plutôt que d'aider directement les personnes;
- Roulement de personnel dans le réseau public et communautaire;
- De plus en plus de « partenariats public-communautaire », le communautaire supplée pour des services auparavant dispensés par le secteur public;
- Il faut une approche globale et un bon accompagnement des personnes. L'accompagnement donne de bons résultats mais les résultats sont limités. On veut sensibiliser les interlocuteurs, mais il y a beaucoup de roulement.

*Pistes d'action :*

- Accompagnement important, mais aussi travailler sur une approche systémique, travailler sur les bases structurelles. Mobiliser les concertations déjà en place, au plan national et régional. Travailler une approche plus politique du problème;
- Travailler plus en complémentarité, développer des espaces d'échanges, pour connaître les limites et les possibilités de développement, apprendre à se connaître, transformer le réseau de l'intérieur, et utiliser le système de plaintes;
- Avoir des espaces de communication pour échanger sur ces enjeux (internet).

**Panel : L'itinérance, c'est l'affaire de tout le monde****Synthèse de la présentation de Me Jean-Guy Ouellette, Barreau du Québec**

Y a-t-il eu une avancée des droits des personnes itinérantes dans les dernières années?

En 2008, le Barreau a reconnu que l'itinérance découlait avant tout d'une violation des droits : droit au logement, à l'accès aux soins de santé, à l'espace public. Chaque personne, peu importe la grosseur de son portefeuille, a des droits. Si le phénomène de l'itinérance s'est amplifié au cours des dernières années, c'est d'abord en raison de la violation du droit à un niveau de vie décent. Dans le *Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, les barèmes à l'aide sociale demeurent insuffisants. De plus, les barèmes différenciés « aptes et inaptes » véhiculent des préjugés à l'encontre des personnes. Les barèmes d'aide sociale devraient correspondre à 80 % du panier de consommation (environ 11 000 \$). Nous croyons que les droits économiques et sociaux devraient être insérés à la Charte québécoise des droits et libertés.

D'ailleurs, le Barreau soutient l'adoption d'une Politique globale en itinérance et constate que le plan interministériel est insuffisant.

De plus, la judiciarisation est une violation des droits, car c'est la situation découlant de la violation des droits qui place la personne en situation d'itinérance et la rend sujette à une judiciarisation. La Commission des droits de la personne a proposé une analyse de la discrimination systémique qui découle des règlements municipaux de la Ville de Montréal. Les politiques de la ville sont également entachées de discrimination systémique. La Commission proposait la radiation de toutes les infractions par rapport à un règlement qui serait jugé discriminatoire. Les peines d'emprisonnement devraient être bannies dans tous les cas d'incapacité de payer.

Pour remédier à cette discrimination, le Barreau propose que la *Loi sur l'aide juridique* permette aux gens de contester les infractions. Les personnes devraient pouvoir avoir un appui pour se défendre devant les tribunaux. Les services d'aide juridique sont peu accessibles actuellement. Un droit, si on ne peut pas le revendiquer, ce n'est pas un droit.

Le Barreau va poursuivre son travail pour faire en sorte que les objectifs fixés en 2008 soient atteints.

**Dan Bigras, Refuge des jeunes de Montréal (synthèse)**

Quand j'ai commencé à travailler pour le *Refuge des jeunes*, j'ai été surpris par des choses que je ne voyais pas avant, comme les préjugés qu'on porte par ignorance. On se fait un scénario pour se rassurer. Les préjugés sont violents et ont des conséquences incroyables sur les personnes. Ce n'est pas un phénomène marginal, c'est partout. On dirait qu'il faut une sorte de connexion pour se reconnaître en l'autre. C'est le plus grand problème. On ne se reconnaît pas dans la misère de l'autre, jusqu'à temps qu'elle nous revienne en pleine face.

Un jour, j'ai vu un gars qui faisait une overdose, qui saignait, qui était en train de mourir. J'étais surpris qu'il vienne mourir au centre-ville. Il ne disait rien. Son être hurlait pour que la société le reprenne. Et personne ne faisait rien, comme si ce n'était pas apparent. La souffrance des autres fait peur. Mais quelque part, il faut apprendre à « avoir mal » aux

autres. On vit ensemble. Personne n'habite dans le bois, sans parler aux autres. Il ne faut pas attendre la catastrophe pour agir. Le principal ennemi est l'ignorance.

La peur mène à l'ignorance, l'ignorance mène aux préjugés, et les préjugés mènent à la violence. On voit des escroqueries et on pense que c'est extérieur. Plusieurs vétérans se retrouvent dans la rue. Des soldats sont défaits, ils avaient une mission et, soudainement, ils n'ont plus rien. On s'énerve une journée et on oublie le lendemain.

Au Québec, on connaît des taux de suicide record. On s'est donné de bons outils pour fabriquer des enfants foutus. On le tolère... Je suis toujours surpris de constater que dans l'opinion publique, il y a encore cette image-là de dire que si on voit des jeunes avec des « coats » de cuir, c'est des jeunes de la rue, alors que c'est rarement le cas.

Beaucoup de gens se comportent mal et ce n'est pas toujours un complot. On se comporte en pays pauvre, en pays qui n'a pas l'argent pour s'occuper minimalement de ceux qui souffrent. On se donne des excuses alors que nous faisons partie des pays riches. Nous ne sommes plus capables d'entendre « oui, mais dans la mesure de nos moyens... ». Des actions doivent être prises par nos gouvernements. Il faut forcer nos gouvernements et c'est ça la démocratie. La démocratie s'exerce par la prise de parole. Il va falloir se parler plus, se fâcher. Dans notre regard, il faut simplement accepter de souffrir un peu, de se mouiller. Les intervenants font partie d'une gang de monde qui essaie de faire quelque chose, de donner un coup de main.

J'ai vécu des drames personnels dans ma famille qui m'ont allumé à des choses que je ne savais pas. Ça donne un coup de pied dans l'cul. Il y a d'autres moyens d'apprendre ces choses-là... par la parole. Je crois qu'il faut mener cette parole-là haut et fort, pour se rappeler que quand un petit gars meurt devant nous, c'est aussi notre fils.

## **Période d'échanges**

### Mobilisation :

Les mobilisations exigent beaucoup d'énergie, mais c'est une des seules manières qui permettent de se faire entendre. On le dit tout le temps, mais on ne le fait pas, parce qu'on est dans l'urgence de l'intervention. Nécessité de monter le ton, de penser à des actions qui vont plus loin. Il faut dépasser les manifestations.

Il y a plusieurs lieux de pouvoir où on peut avoir une influence. Il faut avoir le courage d'investir la politique pour changer les choses de l'intérieur.

Le gouvernement coupe le financement au communautaire et coupe dans les services. Il faut élargir la lutte contre les coupures du gouvernement. Il faut des programmes d'éducation populaire. Quand tu réalises que les gens souffrent, c'est là que tu t'ouvres. Dégager une demi-journée par semaine pour aller sensibiliser les gens à l'épicerie, les gens des autres milieux, sortir de nos boîtes.

Prendre une journée dans l'année pour s'indigner, pour sensibiliser par rapport à l'itinérance.

Aller faire voter les personnes itinérantes dans le Bureau du scrutin. Il est possible d'avoir un agent dans les milieux pour favoriser le droit de vote des personnes en situation d'itinérance.

Conditions de vie des personnes itinérantes :

On parle beaucoup de sécurité, mais peu de l'insécurité croissante des personnes en situation de pauvreté, qui vivent de plus en plus de situations extrêmement violentes. On est en train de se déshumaniser. Il faut lutter contre l'indifférence, contester, arrêter de « faire comme si ».

Action communautaire autonome :

Donner l'espace aux gens pour parler, participer et créer des conditions favorables à leur participation. Quand on crée ces conditions, les gens participent;

Un des obstacles à la mobilisation est la crainte de se faire couper le financement si on dénonce. Il faut se lever même si nos interventions touchent nos bailleurs de fonds. Des gens ont beaucoup d'argent et créent des fonds pour nous aider. Il ne faut pas les blâmer, mais créer des lois pour les encadrer, pour qu'ils paient de l'impôt;

Avoir la capacité et l'audace de dire non à des sommes d'argent qui ne collent pas à la réalité de ce qu'on fait au quotidien. Refuser de changer notre mission pour rentrer dans une case. Parfois, il faut mordre la main qui nous nourrit;

Investir le domaine politique. Dénoncer, se choquer. On s'habitue à ce contrôle social, on voit clair dans le noir, on s'habitue à l'intolérable. L'approche globale et de transformation sociale fait partie des principes de l'action communautaire autonome. Ces deux principes sont mis à mal présentement.

*Dan Bigras* : Il faut faire ensemble, être une grosse gang, arrêter de nous diviser. Je suis très optimiste malgré l'ampleur de la tâche. En s'unissant, on va avoir une voix plus forte. Il faut être optimiste. Il faut se regrouper, parler calmement, mais très fort.

*Jean-Guy Ouellette* : Optimiste de voir le Barreau prendre position, écrire des mémoires. Il faut profiter du fait que les institutions officielles donnent des éléments pour appuyer nos revendications.

---

## Mot de la fin

Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM et vice-président du RSIQ

Nous mettons fin à deux jours d'échanges stimulants et riches de toutes vos idées et de vos engagements envers les personnes les plus démunies de la société. On se réjouit de votre présence même si on aurait préféré ne pas être ici.

On doit se réjouir aussi du succès des Nuits des sans-abri dont la prochaine se tiendra dans quelques semaines. Nous comptons encore sur vous pour être là et bien visibles.

On a fait des gains partout au Québec ces dernières années parce qu'on n'a pas lâché : le rapport de la Commission parlementaire représente un outil et un levier important pour nos luttes et il y a également des mesures positives dans le plan d'action interministériel en itinérance même s'il est largement insuffisant. Il faut continuer d'avancer pour que ça se fasse rapidement.

L'objectif de ces deuxièmes États généraux était de refaire le plein d'énergie, de voir les avancées et d'alimenter notre travail. Nous vous invitons à poursuivre votre engagement en étant assurés de celui du Réseau Solidarité Itinérance du Québec.



**Déclaration des 2<sup>e</sup> États généraux de l'itinérance au Québec**  
***Pour que tout le monde s'en mêle !***

Plus de 350 personnes sont réunies les 23 et 24 septembre 2010 pour les 2<sup>e</sup>s États généraux de l'itinérance au Québec. Elles proviennent d'organismes communautaires de 12 régions du Québec, d'organismes régionaux et nationaux, du réseau de la santé et des services sociaux, du milieu politique, des villes, d'universités ou d'autres regroupements. La réduction et la prévention de l'itinérance sont au cœur des discussions et tous vont s'en mêler.

Ces 2<sup>e</sup>s États généraux sont une nouvelle occasion pour interpeller les gouvernements et les institutions pour réaffirmer l'urgence d'agir afin de contrer l'errance et l'exclusion sociale au Québec.

En 2005, les 1ers États généraux ont entraîné une mobilisation du milieu derrière la demande d'une Politique en itinérance, Politique que nous attendons toujours.

En 2008, la Commission parlementaire sur l'itinérance au Québec a parcouru plusieurs villes pour écouter ce que le milieu avait à dire. Cette dernière a suscité beaucoup d'espoirs sur la nécessité d'agir. Elle a mobilisé de nombreux acteurs et actrices de diverses provenances qui ont reconnu le rôle de première ligne du milieu communautaire en itinérance.

En décembre 2009, un Plan d'action interministériel a été adopté. Huit ministères du gouvernement sont engagés dans soixante-dix mesures pour réduire et prévenir l'itinérance. C'est une avancée pour le milieu qui attend. C'est un outil pour articuler l'action gouvernementale et tendre vers une Politique en itinérance.

En 2010, nous attendons toujours.

Pendant ce temps, les ressources d'hébergement pour femmes itinérantes débordent et plusieurs sont refusées. Les refuges pour hommes reçoivent davantage de personnes chaque année alors que des familles continuent à se retrouver sans-logis. Le phénomène touche également les soupes populaires ainsi que l'ensemble des ressources d'aide aux personnes itinérantes et à risque de le devenir, et ce, non seulement à Montréal, mais aussi dans les autres régions du Québec, notamment en Outaouais, à Québec, à Sherbrooke, au Saguenay et à Trois-Rivières. Les exemples ne manquent pas...

Le défi posé aux intervenants associés au Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) est énorme et exigeant, car les solutions tardent à venir. Les mesures concrètes pour soutenir la lutte à l'itinérance ne doivent pas être occultées malgré certains autres enjeux prioritaires qui touchent le Québec.

Par la tenue de ces 2<sup>e</sup>s États généraux de l'itinérance au Québec, le milieu refuse de continuer d'être les premiers témoins de la croissance de ce phénomène alors que des solutions existent, en terme d'accès aux services, de logement, de responsabilités gouvernementales, des institutions et des villes, de déjudiciarisation et de soutien au réseau communautaire.

Nous soussignés demandons au gouvernement de soutenir adéquatement les organismes et les institutions qui interviennent en itinérance et d'adopter une Politique en itinérance dans les plus brefs délais.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des participantes et participants qui ont assistés à l'évènement. Plusieurs personnes ont également accepté de s'impliquer dans l'évènement, en tant que responsable d'atelier, de l'animation, de la prise de notes, ect. et nous tenons également à les remercier. Merci au Centre Lajeunesse de nous avoir reçu dans ces lieux.

### Organisation de l'évènement

#### Coordination du RSIQ

André Trépanier  
Jenny Villeneuve (intérim)  
Benoit Poirier

#### Chargées de projets :

Meissoon Azzaria  
Norma Drolet

#### COMITÉ DE COORDINATION DU RSIQ

Présidente : Marie-Claude Vézina, coordonnatrice de la Chaudronnée de l'Estrie et déléguée par la Table de concertation en itinérance de Sherbrooke

Vice-président : Pierre Gaudreau, coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Secrétaire-Trésorière : Jenny Villeneuve, coordonnatrice du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)

Frédéric Keck, coordonnateur du Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)

Martine Martin, intervenante à la Maison d'accueil pour sans-abri de Chicoutimi et déléguée par la Table itinérance de Saguenay

Marco Carpinteyro, coordonnateur de la Table d'itinérance Rive-Sud (TIRS)

François Villemure, coordonnateur de l'Avenue, délégué par le RAPSIM

François C. Germain, coordonnateur clinique de l'Aviron, délégué du Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval (ROIIL)

Pierre Couture, directeur de la Table populaire et délégué par la Table itinérance de Drummondville

#### COMITÉ DE TRAVAIL

Christine Boulet, *Table Action Prévention Itinérance de Lanaudière (TAPIL)*

Marco Carpinteyro, *Table itinérance Rive-Sud (TIRS)*

Jean Comtois, *Table de concertation sur l'itinérance de Sherbrooke*

Michelle Duschene, *Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)*

Isabelle Gendreau, *Regroupement des auberges du cœur du Québec (RACQ)*

Carolyne Grimard, *Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion (CRI)*

Frédéric Keck, *Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)*

François Savoie, *Table Action Prévention Itinérance de Lanaudière (TAPIL)*

Bernard St-Jacques, *Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)*

Jenny Villeneuve, *Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)*

**Conférenciers et conférencières :**

Marie-Claude Vézina, président de RSIQ

René Charest, Praticien-Chercheur, CRÉMIS

Charles Coulombe, CSSS-IUG de Sherbrooke

Nathalie Rech, coordonnatrice du RSIQ de 2004 à 2009

Jenny Villeneuve, coordonnatrice du CRIO et secrétaire-trésorière du RSIQ

Roch Hurtubise, CRI, U de Sherbrooke

Micheline Cyr, Auberge Madeleine

Christopher McCall, CREMIS

Mélanie Pilon-Gauvin, Mon Chez-Nous Inc.

Michel Simard, Centre Le Havre de Trois-Rivières

Marianne Tonnelier, CACTUS

Henri Lamoureux, écrivain et socioéthicien

Paul Eid, CDPDJQ

Serge Petitclerc, Collectif pour un Québec sans pauvreté

Martin Monette, Auberge du cœur La Source-Soleil

Nancy Keays, CSSS Jeanne-Mance

Me Jean-Guy Ouellet, Barreau du Québec

Dan Bigras, Refuge des jeunes de Montréal

**Animation des États généraux : Jean Gagné**

**Animation et secrétariat d'atelier**

Christine Boulet

Michelle Duchesne

Jean Comtois

Frédéric Keck

Jenny Villeneuve

Norma Drolet

François Germain

Marie-Noëlle Lespérance

Martine Martin

Luc Villemaire

Aude Fournier

Pierre-Luc Lupien

Maxime Boucher

Jonathan Joubert

Nathalie Nadon

Camille Lemay

Luc Farinas

Marc-André Ménard

Véronique Fortin

Solène Poliquin

Francis Lacharité

Lissa-Marie Provencher

Judith Leroux

Isabelle Raffestin

**Mise en scène** de la pièce de théâtre et mise en scène

Andréanne Désilets, Bureau Régional d'Action SIDA Outaouais

Isabelle Gendreau, Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Camille Lemay, CRIO

Bernard St-Jacques, RAPSIM

Précylia « Alice » Arseneau

Les Productions L'itinéraire et Régis Coussot

**BAILLEURS DE FONDS :**

Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Ville de Montréal

<b>ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS</b>
--

**Région / nom du groupe****Noms****Organismes nationaux**

CDPDJQ  
 CDPDJQ  
 Curateur public du Québec  
 Le Regroupement des auberges du Cœur du Québec  
 Le Regroupement des auberges du Cœur du Québec  
 Le Regroupement des auberges du Cœur du Québec  
 Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec  
 Reg. des organismes de justice alternative du Québec  
 Reg. des organismes de justice alternative du Québec  
 Fonds Québécois d'habitation communautaire  
 Ass. des groupes de ressources techniques (AGRTQ)  
 Barreau du Québec  
 FRAPRU  
 FRAPRU  
 Collectif pour un Québec sans pauvreté

François Larsen  
 Paul Eid  
 Yann Morrisseau  
 Isabelle Gendreau  
 Rémi Fraser  
 Maxime Boucher  
  
 Christelle Pucheu  
 Rachel Gagnon  
 Judith Leroux  
 Annie Martineau  
 Andrée Levesque  
 Jean-Guy Ouellet  
 François Saillant  
 Véronique Laflamme  
 Serge Petitclerc

**Saguenay**

Séjour Marie Fitzbach  
 Séjour Marie Fitzbach  
 Saguenay  
 Maison d'Accueil pour sans-abri de Chicoutimi inc.  
 Maison d'Accueil pour sans-abri de Chicoutimi inc.  
 Le Phare de la Baie  
 Le Phare de la Baie

Nicole Leblanc  
 Rolande St-Pierre  
 Nancy Bouchard  
 Martine Martin  
 Denis Marcotte  
 Sylvie Dassylva  
 Lise Savard

**Québec**

Point de repères  
 Maison Dauphine  
 PECH  
 PECH  
 YWCA  
 CLÉ des Quartiers Historiques  
 L'Armée du salut  
 L'Armée du salut  
 L'Armée du salut  
 L'Armée du salut  
 ASSS de la Capitale Nationale  
 CÉGEP de Ste-Foy  
 RAIQ  
 RAIQ  
 SQUAT Basse-Ville  
 SQUAT Basse-Ville  
 SQUAT Basse-Ville

Mario Gagnon  
 Huguette Lépine  
 Nicolas Houde  
 Judith Bruneau  
 Mélanie Sans-Chagrin  
 Marie Fortier  
 Annie Thévenot  
 Yolanda Alvarez  
 Lucie Millette  
 June Carver  
 Caroles Lecours  
 Monic Poliquin  
 Frédéric Keck  
 Steeve Lamonde  
 Louise Fortin  
 Véronique Girard  
 Sylvain B.

Centre d'amitié autochtone de Québec	Jacinthe Picard
La Maison de Lauberivière	Luc Gamache
Mères et monde	Diane Thibault
TRAIC Jeunesse	Odette Gagnon
Gîte Jeunesse	Marie-Gil Thibault
Gîte Jeunesse	Marie-France Bolduc
<b>Trois-Rivières</b>	
Fédération des OSBL de la Mauricie - Centre du Québec	Guy Gagnon
Centre le Havre de Trois-Rivières	Michel Simard
Centre le Havre de Trois-Rivières	Danny Lacroix
<b>Estrie</b>	
Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke	Jean Comtois
Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke	Audrey Pépin-Ross
Le Tremplin 16-30 de Sherbrooke	Mansour Danis
La Chaudronnée de l'Estrie	Steve Lenneville
La Chaudronnée de l'Estrie	Marie-Claude Vézina
La Chaudronnée de l'Estrie	François Lemieux
Accueil Poirier	Denis Boisclair
Accueil Poirier	Kim Létourneau
Partage Saint-François	Lucie Grégoire
CSSS-IUG de Sherbrooke	Charles Coulombe
TACAE	Line Marcoux
TACAE	David Bélanger
L'Équipe itinérance de Sherbrooke (CSSS)	Philippe Gendron
Auberge du cœur La Source Soleil	Martin Monette
<b>Montréal</b>	
Pas de la rue	Bernard Bastien
Pas de la rue	Khadim Gueye
Accueil Bonneau	Jean Thevenin
Accueil Bonneau	Aubin Boudreau
Accueil Bonneau	Sœur Monique Picard
Accueil Bonneau	Karine St-Jean
Accueil Bonneau	Tommy Yaun
Accueil Bonneau	Marguerite Laliberté
Ville de Montréal-Arrondissement Mercier-Hochelaga Maisonneuve	Josée Boucher
Ville de Montréal - Dév. Social	Guy Lacroix
Ville de Montréal - Dév. Social	Joscelyne Lebrun
Dianova	Nolan Filiatrault
À deux mains inc. / Head & hands inc	Jonathan Chhun
Dans la rue	Aki Tchitacov
Dans la rue	Caroline Dufour
RAPSIM	Pierre Gaudreau
RAPSIM	Marjolaine Despars
RAPSIM	Isabelle Raffestin
RAPSIM	Bernard St-Jacques
RAPSIM	Roland Chérilus
RAPSIM	Nathalie Nadon
Institut Douglas /Commission de la santé mentale du Canada	Sonia Côté

CSSS Jeanne-Mance	Jason Champagne
CSSS Jeanne-Mance	Nancy Keays
CSSS Jeanne-Mance	Louise De L'Étoile
CSSS Jeanne-Mance	Julie Bilocq-Gagné
CSSS Jeanne-Mance	Cynthia Rioux
RÉZO	Jean-Bruno Caron
LE sac à dos Action-Réinsertion	Éric Cusson
Le Chaînon	Hélène Ouellet
Le Chaînon	Louise Leroux
Villa Exprès pour toi	
Villa Exprès pour toi	
YMCA du Québec	Sylvie Cousineau
YMCA du Québec	Jonathan Lebire
YMCA du Québec	Mélanie Richer
YMCA du Québec	Henri-Charles Baudoin
Dîner St-Louis	Jean-Pierre Narcisse
Dîner St-Louis	Michelle Duchesne
Centre Jeunesse de Montréal / Institut Universitaire	Isa Iasenza
Service d'hébergement St-Denis	Samuel Saint-Denis-Lisée
FOHM	Claudine Laurin
Centre de recherche et d'aide pour Narcomanes	Pascal LeMoigne
La rue des femme	Suzanne Bourret
La rue des femme	Lucie Tableau
Projets Autochtones du Québec	Robert Aitken
La Maison Tangente	Johanne Cooper
La Maison Tangente	Martine Thibault
Auberge Madeleine	Micheline Cyr
CSSS Jeanne-Mance	Suzanne Carrière
NAHA	Pierre Dumais
NAHA	Esther Verreault
Maison Lucien L'Allier	Guillaume Vermette
Ma Chambre inc.	Astrid Voltaire
Ma Chambre inc.	Myrian de Sève
Ma Chambre inc.	Suzanne Gallagher
Ma Chambre inc.	Raphaël Lamy
CRÉMIS	René Charest
Députée Hochelaga-Maisonneuve	Carole Poirier
Université du Québec à Montréal	Michel Parazelli
CACTUS Montréal	Jean-François Mary
CACTUS Montréal	Roxane Beauchemin
CACTUS Montréal	Benoît Morissette
CACTUS Montréal	participant
CACTUS Montréal	participant
CACTUS Montréal	Marianne Tonnelier
CACTUS Montréal	Véronique Mireault
GEIPSI	Yvon Couillard
En Marge 12-17	Caroline Perron
En Marge 12-17	Michèle Melançon
En Marge 12-17	Shannon Franssen
En Marge 12-17	Ugo Fiorito
La Maison du Père	Manon Dubois

---

La Maison du Père	Mélanie Bourque
La Maison du Père	Cathy Wiss
Auberge communautaire Sud-Ouest	Matthieu Méan
Méta d'Âme	Guy-Pierre Lévesque
Méta d'Âme	Ken Wong
Comité logement Ville-Marie de Montréal	Éric Michaud
Comité logement Ville-Marie de Montréal	Pierre Malo
Comité logement Ville-Marie de Montréal	Robert Brunet
Auberge du cœur le Tournant	Sylvain Corbin
Auberge du cœur le Tournant	Nathalie Lelièvre
Auberge du cœur le Tournant	Isabelle Renaud
Collectif d'intervention par les pairs (Pairs-aidants)	Marie-Noelle L'Espérance
Collectif d'intervention par les pairs (Pairs-aidants)	Précylia Arsenault
Collectif d'intervention par les pairs (Pairs-aidants)	Donald Jackson
Auberge du cœur l'Escalier	Marie-Ève Plante
Mission Bon Accueil	Cécil Onana
Mission Bon Accueil	Sandrine Perion
Atelier habitation Montréal	Robert Manningham
Atelier habitation Montréal	Isabelle Richard
Atelier habitation Montréal	Billet offert à participant
L'Itinéraire	Marie-Hélène Chanieré
L'Itinéraire	Jean-François Morin
Fondation d'Aide Directe -SIDA Montréal	Richard Langlois
Plein Milieu	Élissa Lessard
Plein Milieu	Sandhia Vadlamudy
L'Unité d'intervention mobile l'ANONYME	Samira Thibault Bach
L'Unité d'intervention mobile l'ANONYME	Julien Montreuil
L'Unité d'intervention mobile l'ANONYME	Andréanne Fafard
L'Unité d'intervention mobile l'ANONYME	Geneviève Button
Vision Montréal	Louise Harel
Vision Montréal	Philippe Lafrange
SIDALYS	Hélène Legaré
SIDALYS	Isabel Montpas
ADDICQ	Marie-Ève Paquin
ADDICQ	Sophie Sénécal
ADDICQ	Roger Goulet
ADDICQ	Rémi Pelletier
ADDICQ	Alexandra de Keweit
ADDICQ	Kevin Dion
Refuge des jeunes 89	France Labelle
TRAC	Steve Goudy
TRAC	Stéphanie René
Diogène	Christiane Cadieux
Les Maisons de l'Ancre Inc.	Diane Fortin
Groupe information travail (G.I.T INC)	Philippe D
Groupe information travail (G.I.T INC)	Christian G.
Action Autonomie	Karine Rondeau
Action Autonomie	À déterminer
Makivik Corporation	Allison Irqumia
Montreal City Mission	Sylvain Thibault
Centre de jour St-James	Alain Spitzer

---



Centre de jour St-James	Valerie Myles
Centre Dollard-Cormier	Martin Savard
Multicaf	Bernard Besancenot
Passages	Véronique Houle
Passages	Isabelle Malinowski
Refuge des jeunes	Jason Larouche
Réseau Habitation femmes de Montréal	Danielle Trussler
Réseau Habitation femmes de Montréal	Catheriner Rine Boucher
Réseau Habitation femmes de Montréal	Marie-Andrée Thériault
Projet de représ. des utilisateurs de serv. en santé mentale	Serge Bourassa Lacombe
Projet de représ. des utilisateurs de serv. en santé mentale	Denise M. Blais,
Logis Rose-Virginie	Sylvie Lavigne
Logis Rose-Virginie	Marie-Josée Gagné
Logis Rose-Virginie	Andréanne Rondeau
Bureau Consultation jeunesse	Travailleur communautaire
Bureau Consultation jeunesse	membre
Bureau Consultation jeunesse	membre
Infologis	Christine Brown
Y des femmes de Montréal	Geneviève Fournier
Y des femmes de Montréal	Geneviève Grégoire
Auberge communautaire Sud-Ouest	Mélissa Chaput
OMH de Montréal - Plateau M. R. et Ville-Marie	Catherine Lessard
SPVM	Marc Riopel
SPVM	Any Gravel
SPVM	Sophie Bellemare
SPVM	Laurent Dyke
L'Avenue	François Villemure
CREMIS	Christopher Mcall
CREMIS	Baptiste Godrie
CREMIS	Jonathan Blais
Ville de Montréal	Jane Cowell-Poitras
Ville de Montréal	Kerlande Mibel
Ville de Montréal	Jacques Boivin
Ville de Montréal	Joaquina Pires
Ville de Montréal	Annie Gauthier
Ville de Montréal	Michel Gendron

### **Outaouais**

Centre Kogaluk	Jacinthe Potvin
Centre Kogaluk	Isabelle Bouliane
Centre Kogaluk	Lissa-Marie Provencher
CRIO	Jenny Villeneuve
CRIO	Jonathan Joubert
Les Œuvres Isidore Ostiguy	Louise Guindon
Bureau Régional Action SIDA /BRAS-Outaouais	Andréanne Désilets
ROHSCO	Manon Chartrand
Agence Outaouais	Isabelle Paradis
Adojeune inc.	Isabelle Lance
Mon chez nous	Mélanie Pilon Gauvin
Mon chez nous	Caroline Laroche
Gîte Ami	Luc Villemaire

Gîte Ami	Elena Hristovska
Gîte Ami	Gilles Cloutier
Gîte Ami	Michel-Pierre Leclerc
CSSS Gatineau	Constance Alain
Entraide familiale de l'Outaouais	Diane Tremblay

**Chaudière-App.**

Au Bercaill de St-George	Cathy Fecteau
Au Bercaill de St-George	Jacynthe Poulin
Au Bercaill de St-George	Nancy Poulin

**Laval**

Relais communautaire Pont-Viau	Denise Ouimet
Relais communautaire Pont-Viau	Ginette Charron
Un Foyer Pour Toi	Jacques Bernier
L'Aviron, Hébergement communautaire	François Germain
L'Aviron, Hébergement communautaire	À déterminer
Oasis Unité mobile	Guy Boisvert
Oasis Unité mobile	Luc Gagnon
Oasis Unité mobile	Luc Chulak
Oasis Unité mobile	Christophe Lareau

**Lanaudière**

Table des partenaires du dév. Social de Lanaudière	Isabelle Levasseur
Travail de rue Lavaltrie	Micheline Lemieux
Travail de rue Lavaltrie	Chantal Côté
La Hutte-Hébergement d'urgence	Estelle Dionne
La Hutte-Hébergement d'urgence	Monique Bouvier
Café de rue Terrebonne	Pacale Rodrigue
Café de rue Terrebonne	Catherine Duplain
ASSSO de Lanaudière	Christine Boulet
Travail de rue Terrebonne	Sylvain Fillion
Habitat Jeunesse Mascouche	Gilles Patenaude
Centre le Diapason	Yves Leclerc
Centre le Diapason	Sylvie Simard
Centre le Diapason	Gaston Turcotte
Association pour les jeunes de la rue de Joliette	Cassiopée Perreault
Association pour les jeunes de la rue de Joliette	Dominique Gélinas
Association pour les jeunes de la rue de Joliette	Sylvain Dessapiers
Hébergement d'urgence Lanaudière	Carole Ferland
Maison d'hébergement accueil jeunesse Lanaudière	Mélanie Blanger
Carrefour jeunesse Emploi des Moulins	Mélissa Moffette
Carrefour jeunesse Emploi des Moulins	Suzy Beaulieu
Travail de rue Repentigny	Pierre Themens
Auberge du cœur Roland-Gauvreau	Sylvain Daneault
Auberge du cœur Roland-Gauvreau	David Mélançon
Auberge du Cœur Chaumière Jeunesse	Andrée St-Jean

**Laurentides**

L'écluse des Laurentides	Émilie Rouleau
--------------------------	----------------

**Montérégie**

CSSS Richelieu Yamaska

Marcel Gélinas

**Longueuil**

La mosaïque

Réseau d'habitation chez soi

Réseau d'habitation chez soi

Réseau d'habitation chez soi

Réseau d'habitation chez soi

Réseau d'habitation chez soi

La Maison de Jonathan inc.

Macadam Sud

Macadam Sud

MHDV

Macadam Sud

Macadam Sud

Repas du Passant

Repas du Passant

TIRS

Carrefour le Moutier

Abri de la Rive-Sud

Abri de la Rive-Sud

Abri de la Rive-Sud

CRÉ Longueuil

Hébergement La Casa Bernard Hubert

Hamel

Hébergement La Casa Bernard Hubert

Université de Sherbrooke

Suzanne Morin

André Bilodeau

Kauna Morin

Sophie Bélisle

Caroline Morneau

Karyne Pigeon

Fernande Leblanc

Danielle Goulet

Myriam Ducharme

André Couillard

Karine Angers

Karine L'Écuyer

Danielle Leblanc

JO-Ann Bellefleur

Marco Carpinteyro

Madeleine Lagarde

Lucie Latulippe

Julie Tessier

Isabelle Huet

Marie-Chantale Vigneaut-

Claire Desrosiers

Roch Hurtubise

**Vaudreuil/Soulanges**

Pacte de rue

Francis Jourdain

**Drummondville**

Refuge la Piaule

Ensoleilvent inc.

Ensoleilvent inc.

Francis Lacharité

Valérie Desrosiers

Isabelle Houle

**Granby**

Auberge Sous Mon Toit

Auberge Sous Mon Toit

M.H.P.D. Le Passant

M.H.P.D. Le Passant

Alain Massé

D. Tremblay

Yves Longpré

Karen Perron

**Autres**

Consultant

Écrivain socio-éthicien

Coordonnatrice RSIQ 2004-2009

Chercheur (CERGO et CRÉMIS)

Animation

Secrétariat

Secrétariat

André Archambault

Henri Lamoureux

Nathalie Rech

Luc Farinas

Lucie Gélinau

Pierre-Luc Lupien

Solène Pouliquen

Véronique Fortin

**Institutions**

Secrétariat aux Affaires autochtones  
Attaché politique député de Masson - Guillaume Tremblay  
Société d'habitation du Québec  
Société d'habitation du Québec  
Agence de la santé et des services sociaux  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal  
Bureau de Pauline Marois

Chantal Latour  
Normand Archambault  
Claude Roy  
Francine Cloutier  
Murielle Leduc  
Diane Lavoie  
Mathieu Leclerc

**Organisation**

Coordination  
Animation  
Secrétariat  
Consultante RSIQ  
Logistique  
Technicien

Benoit Poirier  
Jean Gagné  
Aude Fournier  
Norma Drolet  
Meissoon Azzaria  
Félix Antoire Vallière

## ANNEXE 2 : Article Journal Métro

### Une politique sur l'itinérance réclamée

Publié: 23 septembre 2010 21:03

Les deuxièmes États généraux sur l'itinérance se concluent vendredi. Les participants pressent le gouvernement d'adopter une politique globale sur l'itinérance



Archives Métro

« Ça prend une vision globale, une vision à long terme, pour éviter que les gens ne se retrouvent dans la rue », a rappelé le vice-président du Réseau solidarité itinérance du Québec, Pierre Gaudreau.

Quelque 350 personnes, issues d'organismes œuvrant auprès des itinérants, des milieux policiers, des administrations municipales et de certains ministères provinciaux, se sont rassemblées jeudi à Montréal afin de faire le point sur la situation de l'itinérance et rappeler au gouvernement du Québec la nécessité d'une politique globale. Les deuxièmes États généraux sur l'itinérance surviennent cinq ans après la tenue des premiers, alors que le nombre de personnes qui se retrouvent à la rue ne cesse d'augmenter.

« Le gouvernement a annoncé, en 2009, un plan d'action interministériel qui contient plusieurs mesures intéressantes, a rappelé le vice-président du Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ), Pierre Gaudreau. Mais ça prend beaucoup plus que ça ». L'ancienne ministre déléguée aux Services sociaux, Lise Thériault, s'était montrée ouverte à l'application d'une politique globale, mais avait jugé que la mise sur pied d'un plan d'action était plus urgente. Une nouvelle ministre, Dominique Vien, a depuis pris la relève sans que le projet de politique globale progresse.

« On a besoin de plus d'actions, a résumé M. Gaudreau. Il y a une plus grande écoute depuis cinq ans, mais il manque des réponses à nos demandes. C'est pour ça qu'on a senti le besoin de redemander une politique gouvernementale ». Au ministère des Services sociaux, on explique qu'une telle politique ne sera mise en application que si le plan d'action 2010-2013 échoue.

« Le succès du plan d'action sera évalué en 2012, a indiqué l'attachée de presse de la ministre Vien, Louise Quintin. Si le plan d'action ne fonctionne pas, une politique globale pourrait être mise en place ».

### **La Ville va de l'avant**

La Ville de Montréal présentera la semaine prochaine son plan d'action en itinérance. L'administration du maire Gérald Tremblay n'a pas souhaité préciser le contenu de ce plan, mais le vice-président du RSIQ, Pierre Gaudreau, en a dévoilé quelques éléments. « Le plan inclut des mesures intéressantes pour les maisons de chambres, du soutien aux organismes et du logement, a-t-il dit. Il y a un effort de la part de la Ville qui, sans être parfait, est important. C'est maintenant aux gouvernements québécois et canadien d'en faire davantage ».